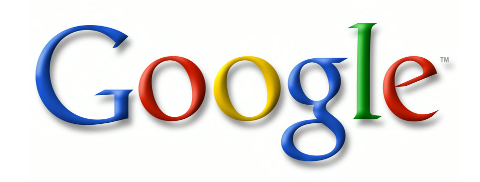




STÉNOGRAPHIE

DES

STÉNOGRAPHIES,

SYSTÈME

FONDÉ SUR DES PRINCIPES QUE NUL AUTEUR N'AVAIT ENCORE PÉNÉTRÉS,

APPLICABLE A TOUTES LES LANGUES,

ET LE SEUL QUI JUSTIFIE CE TITRE :

L'ART D'ÉCRIRE AUSSI VITE QUE L'ON PARLE.

INVENTÉ EN 1832

PAR M. PATEY.

Ouvrage à l'aide duquel on peut apprendre cet art *par soi-même* en fort peu de jours.

Abréger ses travaux, c'est prolonger sa vie

PRIX : 6 FRANCS,

AVEC SEPT PLANCHES LITHOGRAPHIÉES.

PARIS,

BRUNOT-LABBE, LIBRAIRE DE L'UNIVERSITÉ ROYALE,

QUAI DES AUGUSTINS, N° 33.

1832.

STÉNOGRAPHIE

DES

STÉNOGRAPHIES.

L'Auteur prévient que tous les Exemplaires non revêtus de sa signature, *à la main*, telle qu'elle est ci-dessous, seront désavoués et saisis comme contrefaçon.

Les contrefacteurs seront poursuivis devant les Tribunaux, suivant toute la rigueur des lois qui garantissent aux auteurs la propriété de leurs ouvrages.

Signature de l'Auteur :



PARIS. — DE L'IMPRIMERIE DE RIGNOUX, rue des Francs-Bourgeois-S.-Michel, n° 8.




PATENT OFFICE
LIBRARY


B L

Comparaison
de la Sténographie des Sténographies
avec la sténographie de Taylor, et avec celles de MM. Conen de Prépéan, Astier, et Fayet.

Mots sténographiés..	L'esprit,	L'éternité,	L'excellence,	L'éclair,	Météor,	Brillante,	Mémoire,	Expédition.
Sténographie des sténographies..								
Sténographie de Taylor..								
Sténo. de Mr. de Prépéan.								
Sténographie d'Astier.								
Sténogr.ie de Mr. Fayet..								

Mots sténographiés....	Paris,	Plaisir,	Paradis,	L'expression,	Puissance,	Victoire,	Occupèrent,	Particule,	Comparution.
Sténo. des sténographies..									
Sténographie de Taylor.									

Mots sténographiés..	Préfet,	Roi,	Empereur,	L'évêque,	Prélat,	Législation,	Général,	L'électeur,	Querelle,	se croire.
Sténo. des sténographies..										
Sténographie de Taylor.										

Mots sténographiés...	L'Eternel,	Le roi des rois,	L'équité,	Justification,	Conformité,	L'élève,	Entrepris,	Conclusion.
Sténo. des sténographies...								
Sténographie de Taylor...								

STÉNOGRAPHIE

DES

STÉNOGRAPHIES,

SYSTÈME

FONDÉ SUR DES PRINCIPES QUE NUL AUTEUR N'AVAIT ENCORE PÉNÉTRÉS,

APPLICABLE A TOUTES LES LANGUES,

ET LE SEUL QUI JUSTIFIE CE TITRE:

L'ART D'ÉCRIRE AUSSI VITE QUE L'ON PARLE.

INVENTÉ EN 1832

PAR M. PATEY.

Ouvrage à l'aide duquel on peut apprendre cet art *par soi-même* en fort peu de jours.

Abréger ses travaux, c'est prolonger sa vie.



PARIS,

BRUNOT-LABBE, LIBRAIRE DE L'UNIVERSITÉ ROYALE,

QUAI DES AUGUSTINS, N° 33.

1832.


BRITISH
LIBRARY



PRÉFACE.

Convaincu que l'ART D'ÉCRIRE AUSSI VITE QUE L'ON PARLE, malgré la foule d'ouvrages publiés sous cette séduisante dénomination, était inaccessible pour le plus grand nombre, et n'avait par conséquent qu'une existence illusoire, j'ai consacré mes soins à la recherche de cette belle et précieuse découverte.

Initié dans la connaissance de toutes les sténographies existantes, je ne m'étais point dissimulé combien les plus rapides sont loin de posséder la brièveté si universellement et si ardemment désirée : mes nombreuses tentatives, dont le résultat a surpassé mon attente, n'ont fait que me confirmer davantage dans mon opinion.

Pénétré surtout de cette vérité, que si la science abréviative de l'écriture a fait peu de progrès sensibles, c'est que l'on s'est, en général, borné à *imiter*, tandis qu'il fallait *créer*, j'ai constamment éloigné de moi toute idée d'amélioration ou de perfectionnement des systèmes connus : j'ai pensé que le seul moyen possible d'éviter les écueils dont n'ont pu se préserver ceux qui m'ont précédé, devait être d'opérer une révolution complète dans la théorie de cette science, de se frayer une route nouvelle jusque dans le choix des caractères attributifs des élémens du langage.

On apercevra sans peine que les principes génératifs de ce nouveau procédé n'ont rien de commun avec les moyens de réduction qui fondent les autres systèmes, et qu'ils ne souffrent rien d'arbitraire ni d'équivoque.

La *Sténographie des Sténographies* n'admet pas en conséquence la suppression des voyelles, suppression qui est la base fondamentale de la sténographie de Taylor, et le formidable écueil contre lequel viennent si souvent échouer, à la lecture, ses adeptes les mieux exercés.

Elle ne se garde pas moins d'admettre l'usage des *points*, lorsqu'ils n'ont d'autre valeur que de changer l'acception d'une lettre, ainsi que cela se pratique dans la Sténographie de M. de Prépéan, où ces signes arbitraires reviennent sans cesse interrompre la course de la plume, et dont, joints à des difficultés d'un autre genre, ils absorbent les avantages.

Elle rejette encore ces signes d'un mauvais choix qui se refusent à leur union immédiate avec les autres signes, imperfection monstrueuse commune à toutes les sténographies existantes, et qui nécessite fréquemment l'emploi de deux et même de trois figures détachées pour l'expression d'un seul mot.

Enfin elle proscrit avec la même rigueur ces traits parasites qui se reproduisent par milliers dans un petit nombre de pages, compliquent l'écriture, opposent de continuelles entraves à la célérité, et sur lesquels cependant tant d'auteurs, entre autres MM. Blanc et Astier, ont élevé l'édifice de leurs méthodes.

Telles sont les imperfections dont la science abréviative de l'écriture n'avait pu, jusqu'à ce jour, se dégager, malgré le secours des lumières et des talens les plus recommandables.

S'il m'est permis de m'étayer du rapprochement immédiat de mon ouvrage avec tous les systèmes abréviatifs connus, je puis dire que mes efforts ont été couronnés de succès.

L'immense supériorité que présente la *Sténographie des Sténographies* sur toutes les productions de ce genre, ne se manifeste pas seulement à l'égard de quelques combinaisons : ELLE SE MAINTIENT DANS TOUTES LES LOCUTIONS POSSIBLES DU LANGAGE.

Cette puissante faculté d'abréger, jointe à l'expression fidèle de tous les élémens nécessaires à l'intelligence de la parole *écrite*, est sans doute le plus bel éloge que l'on puisse faire de la *Sténographie des Sténographies*, et paraît digne de fixer l'attention du Public sur ce nouveau système.

Enfin, un dernier motif bien capable de réunir tous les suffrages en faveur de cette nouvelle Sténographie, ce sont la facilité d'exécution, l'élégance et l'agrément des formes que lui communique la direction presque constamment ascendante et descendante.

Ce surcroît de perfection est encore inconnu aux autres procédés, dont la marche horizontale et anguleuse oblige la main à des écarts fatigans, essentiellement incompatibles avec la prestesse.

Dans l'intérêt de la science, et voulant prouver jusqu'à l'évidence la supériorité de mes principes,

je m'empresse d'appeler un regard attentif sur la comparaison placée en tête de ce discours préliminaire.

Cette comparaison, qui renferme une série nombreuse de mots traduits en caractères abréviateurs, et où se trouvent en présence les sténographies les plus généralement répandues, démontrera de la manière la plus convaincante les avantages qui distinguent l'ouvrage que je présente.

Rien n'est plus simple, en effet, que de calculer avec précision, *par le nombre des temps et des mouvemens de la main*, la vitesse respective des méthodes mises en parallèle.

Une démonstration aussi frappante répondra certainement d'une manière bien victorieuse aux argumentations de mes antagonistes; et j'ose dire qu'il faudrait avoir une partialité bien injuste, une prévention bien opiniâtre, pour méconnaître ici les avantages du nouvel art.

Ainsi se trouvera résolue la question jusqu'ici vainement agitée, de savoir : QUELLE EST DE TOUTES LES STÉNOGRAPHIES EXISTANTES CELLE QUI MÉRITE D'ÊTRE ADOPTÉE EXCLUSIVEMENT A TOUTE AUTRE?

Cette question, dont la solution paraît intéresser la Nation entière depuis que ses droits sont défendus à la tribune, ne fût-elle examinée que dans les intérêts individuels, ne peut être indifférente à cette classe nombreuse d'hommes qui, dans leurs travaux administratifs, commerciaux, scientifiques ou littéraires, sont obligés d'écrire beaucoup; elle ne peut l'être aux jeunes gens avides de s'instruire, et notamment à cette quantité immense d'élèves qui suivent

les Écoles spéciales de Droit et de Médecine; elle ne peut l'être enfin aux studieux amis des lettres, à ces hommes qui regrettent la perte du temps qu'ils consacrent chaque jour à recueillir leurs pensées, et qui déplorent les entraves que leur oppose l'excessive lenteur de l'écriture.

Rien de plus important pour cultiver avec succès l'utile connaissance des abréviations, que de ne pas adopter légèrement un système de sténographie sans avoir acquis, par une démonstration certaine, par une preuve irrécusable, la conviction intime de la supériorité de ce système sur les autres théories existantes.

Cependant rien de moins satisfaisant, pour amener à cette conviction, que les moyens suggérés jusqu'ici par les auteurs qui ont traité *ex professo* de la science abréviative de l'écriture.

Rien de plus illusoire que ces exemples comparatifs *présentés en petit nombre*, évidemment choisis à dessein parmi les mots qui sont à la fois les plus difficiles à exprimer dans les sténographies que l'on condamne, et les plus faciles à rendre dans celles que l'on s'efforce de faire triompher.

Amateurs de la sténographie [1], tenez-vous en garde contre l'ignorance et le charlatanisme, d'où naissent ces théories défectueuses que l'on préconise avec tant d'efforts. Méfiez-vous de ces comparaisons inexactes et insuffisantes, de ces épreuves

[1] Dénomination sous laquelle l'auteur comprend ici la science abréviative en général.

individuelles qui n'établissent rien de positif, rien de général, et à l'aide desquelles il est facile d'en imposer à ceux qui ne sont que peu éclairés sur cette matière. Ne vous laissez pas séduire par le langage adroit, par ces phrases préparées qui, sous une apparence de vérité, préconisent des méthodes dont on déguise les inconvéniens.

N'est-on pas frappé d'étonnement en voyant des sténographies récemment publiées faire rétrograder la science, tandis qu'elles devraient être l'expression de l'expérience acquise, et se recommander elles-mêmes par de nouveaux progrès!

Celui qui reconnaît l'utilité de la science sténographique n'ayant eu, jusqu'à ce jour, aucun guide sûr à consulter, aucune base certaine pour asseoir un jugement sur le mérite respectif des nombreuses productions de ce genre, a dû se livrer, en quelque sorte aveuglément, à l'étude du premier système que le hasard lui a fait rencontrer.

Mettre un terme à cette incertitude, ramener l'universalité des abréviateurs à une méthode unique, à l'étude de laquelle chacun pourra se livrer avec confiance, tel est le but que je me suis proposé en appelant instamment l'attention sur la comparaison dont j'ai parlé.

Le seul intérêt de la vérité, le seul désir de contribuer aux progrès de la science qui m'occupe, voilà ce qui m'anime. Je puis cependant, traitant le même sujet, craindre que la critique des sténographies les plus généralement répandues ne paraisse suspecte dans ma bouche : en conséquence,

je n'avance aucun fait, je n'oppose aucune objection, qu'en m'étayant de principes et de raisonnemens qui répandent un grand jour sur l'état actuel de cette science.

Ce n'est pas ici le cas, pour les auteurs qui m'ont précédé, de compter sur mon indulgence : la seule chose qu'ils aient droit d'attendre de moi, c'est de la justice et de l'impartialité.

Voici, sur ce sujet, une anecdote scientifique assez curieuse :

On sait que la sténographie de Taylor, connue vulgairement en France sous la dénomination de *Méthode de Bertin*, nous fut apportée de la Grande-Bretagne par ce dernier; que c'est aux soins de ce littérateur, dont elle prit le nom, qu'on en doit l'application à la langue française.

Un savant sténographe, désireux sans doute d'avoir un témoignage de l'opinion de M. Bertin, lui adressa à Paris, il y a quelques années, de l'extrémité des Basses-Pyrénées, où il réside, un procédé sténographique de son invention, exprimant fidèlement tous les sons, plus rapide, néanmoins, qu'aucun des systèmes qui avaient alors paru, et, par conséquent, supérieur à la méthode anglaise, méthode qui, les abréviateurs le savent, est dépourvue de toutes les voyelles médiales, et laisse partout des vides, lesquels détruisent l'intelligence du discours, et jettent souvent l'esprit du lecteur dans une assommante perplexité.

« *Je condamnerai toute ma vie*, écrivit M. Bertin « à ce nouveau concurrent qui lui avait soumis son

« ouvrage, *je condamnerai toute ma vie les méthodes*
« *où l'on fera usage des voyelles intermédiaires.* »

Sans contredit l'erreur de M. Bertin est évidemment matérielle : car la sténographie qui communiquera à la représentation de la pensée l'expression à la fois la plus fidèle et la plus prompte, méritera toujours de fixer l'attention du Public, et sera la seule véritablement digne d'être honorée de ses suffrages.

Mais M. Bertin était vivement intéressé à la propagation de cette méthode étrangère; tous ses efforts tendaient à la préconiser, à la naturaliser pour ainsi dire parmi nous. D'une autre part, les changemens qu'elle lui avait nécessités dans son application à une langue pour laquelle elle n'avait pas été créée, les améliorations, les développemens dont il l'avait successivement enrichie, et auxquels il consacra plusieurs années de veilles et de méditations, excitaient probablement en lui une aveugle prédilection.

Au reste, je crois devoir prévenir mes lecteurs que la *Sténographie des Sténographies* n'est offerte qu'aux personnes désintéressées et dégagées de toute prévention. J'ose croire que celles-ci reconnaîtront la justesse et l'impartialité de mes observations : c'est pour elles que j'écris, et non pour ces hommes ignorans ou esclaves des préjugés, partisans de la routine, toujours retranchés derrière le doute, inaccessibles à la conviction, et qui ne peuvent se persuader que la sténographie dont ils ont la connaissance ne soit pas le *nec plus ultrà* de toutes les sténographies.



INTRODUCTION.

AVANTAGES

DE

LA STÉNOGRAPHIE DES STÉNOGRAPHIES [1].

Inventée après la parole, destinée à offrir, à conserver la peinture ou l'image de cet agent universel des relations sociales, l'écriture devrait avoir pour but d'en atteindre la vélocité; mais qui pourrait se flatter de fixer les sons du langage avec autant de promptitude et de clarté que la bouche les exprime?

Que de pensées et de mouvemens heureux, que de traits sublimes échappés au génie, aux inspirations de l'éloquence, dont nous avons à déplorer la perte parce que la plume ne pouvait les suivre!

Dans les compositions soudaines, lorsqu'on est bien pénétré de son sujet, quel est celui qui n'éprouve pas une peine infinie de ne pouvoir déposer ses idées sur le papier aussi rapidement qu'elles se présentent à son imagination, et de voir s'éloigner et se perdre pour

[1] Nulle dénomination autre que celle de *Sténographie des Sténographies* ne pouvait mieux caractériser ce nouveau système, qui est effectivement aux sténographies les plus abrégées ce que celles-ci sont à l'écriture ordinaire.

toujours des idées dont la perception lui avait causé un plaisir inexprimable?

Il n'est point d'homme instruit qui n'ait senti le besoin de restreindre la prolixité de l'écriture, dont l'opinion éclairée n'ait exprimé le vœu de la voir parvenue au point de rivaliser avec l'organe de la pensée.

Amenée par la *Sténographie des Sténographies* à ce degré admirable de simplicité, de quel prix elle doit être pour les studieux amis des lettres, des sciences et des arts! Quelle prodigieuse économie de temps et de travail elle leur assure!

La *Sténographie des Sténographies* ne sera pas seulement, comme la plupart des méthodes abréviatives qui ont paru jusqu'ici, la conservatrice de l'éloquence improvisée : dans le silence du cabinet, comme au barreau, à la tribune, elle rendra de nombreux et d'importans services. Par le degré de prestesse qui la distingue éminemment de toutes les sténographies existantes, elle fournira à un plus grand nombre de nos besoins: elle favorisera les élans du génie, se prêtera à la correspondance la plus étendue, et deviendra ainsi un nouveau et puissant moyen d'entretenir plus activement les relations commerciales, les rapports littéraires; elle permettra d'analyser, d'extraire promptement, et à peu de frais, les plus belles productions de nos meilleurs auteurs; elle aidera la mémoire en même temps qu'elle abrégera le travail : partout, en un mot, la brièveté de ses caractères donnera naissance à mille avantages : tous les rangs de la société y trouveront du plaisir ou de l'utilité.

Les voyageurs devenus sténographes pourront re-

cueillir avec précision, exactitude, mille détails qui échappent à l'observateur privé d'un type aussi expéditif.

Quelles ressources y puiseront principalement les Magistrats, les Philosophes, les Savans, les Poètes, les Orateurs, et en général les hommes livrés aux travaux de l'esprit! Ils ne gourmanderont plus leur main tardive, embarrassée; ils ne seront plus exposés, pleins d'impatience et de distraction, à attendre avec dépit pour tracer une idée, que celle qui l'a précédée soit fixée par écrit; ils n'auront plus à regretter la perte du temps que chaque jour ils consacrent à recueillir ces mêmes idées, à nous transmettre leurs productions.

Les dames même, ce sexe à qui tout rend hommage, feront de la *Sténographie des Sténographies* un usage heureux : écrivant comme elles pensent, elles trouveront dans ce nouvel art un moyen sûr d'exprimer nettement leur pensée première, que la lenteur de l'écriture usuelle dénature presque toujours, en substituant au langage du cœur celui moins intéressant de l'esprit.

Enfin la *Sténographie des Sténographies*, par le beau privilége qu'elle ne saurait manquer de conférer aux adeptes, de saisir les plaidoyers célèbres, les débats importans, de prendre au vol les sermons des grands prédicateurs, les harangues brillantes des orateurs distingués, de suivre avec plus de succès les différens cours de Droit, de Physique, de Chimie, d'Histoire naturelle, etc. etc., et, en un mot, par la foule des services qu'elle peut rendre à l'Instruction publique, aux Administrations, au Commerce, à la Législation,

à la Politique, à la Littérature, à la Religion et à la Morale; la *Sténographie des Sténographies*, dis-je, s'élevant ainsi au rang des arts de première utilité, doit trouver de nombreux et de zélés partisans; elle doit avoir des droits à la sollicitude de ceux que les hautes fonctions ou la naissance rendent les protecteurs nés des lettres, des sciences, et des découvertes utiles.

Les innombrables conceptions répandues dans l'Europe savante sur la simplification des langues écrites, attestent l'importance d'une découverte sténographique si désirée : mais c'est surtout depuis la nouvelle forme de gouvernement, depuis que les intérêts des peuples sont discutés à la tribune, qu'elle est devenue plus particulièrement encore un des besoins de la Nation.

LOGOGRAPHIE
OU
PEINTURE DE LA PAROLE.

Fondée sur les règles de la bonne prononciation, la *Sténographie des Sténographies* conserve scrupuleusement toutes les lettres articulées, mais elle ne tient aucun compte de celles qui sont purement étymologiques et orthographiques, ou dont le son ne se fait pas entendre. On peut en juger par les mots *abbé*, *appas*, *attrait*, *asthme*, *enivré*, qui, écrits sténographiquement, sont réduits à leur exacte prononciation, c'est-à-dire à *abé*, *apa*, *atrai*, *asme*, *annivré*.

Ces principes de logographie sont si faciles à saisir qu'il serait superflu de s'y arrêter davantage.

Le lecteur comprend parfaitement que les nouveaux signes, qui sont les dépositaires de la parole, ne frappent l'œil que de ce qui a frappé l'oreille; qu'ils présentent distinctement au premier de ces organes tout ce que la langue fait entendre au second.

Point de contradiction pour les sténographes entre la langue *écrite* et la langue *parlée* : la seule orthographe, selon eux, la seule à l'observation de laquelle ils sont tenus, consiste à écrire chaque mot, chaque syllabe, exactement comme la bouche les exprime, sans avoir nullement égard aux lettres qui ne rendent aucun son, et que proscrit par conséquent l'oreille, cet arbitre suprême de la pureté du langage *parlé*.

LETTRES EXCLUES DE STÉNOGRAPHIE.

Les lettres *c*, *k*, *y*, et l'*h* non aspiré, n'ont dans la sténographie aucun signe qui les représente. Elle les remplace toujours par celles dont elles ont le son : ainsi les deux *c* de caractère sont fort bien exprimés par le signe du *q*, le *k* de kirielle par le même signe, l'*y* de Sylla par celui de l'*i* simple.

La lettre *h*, lorsqu'elle n'est pas considérée comme signe d'aspiration, ne s'emploie jamais : lors même que, considérée comme telle, elle figure entre deux voyelles,

le *hiatus* qui, en cette rencontre, se fait naturellement sentir, indique assez sa présence sans qu'il soit nécessaire de l'exprimer.

ÉTUDE

DES LETTRES SIMILAIRES.

En comparant les consonnes

b, v, d, z, j, u, g,

avec les consonnes

p, f, t, s, ch, gu, q,

l'on reconnaît que les premières et les secondes, *prises dans le même ordre*, sont produites par la même action des organes de la voix, qu'elles ne sont que les mêmes lettres plus ou moins fortement prononcées : aussi les signes consacrés à leur expression, dans la *Sténographie des Sténographies*, ne diffèrent-ils également entre eux que du petit au grand. Voyez planche II, consonnes *faibles* et consonnes *fortes*.

Selon quelques écrivains, ce rapport sensible entre les consonnes d'un même organe, *prises deux à deux*, et qui les a fait nommer lettres *similaires*, ne fut point inconnu des anciens; selon d'autres, la découverte en est due aux recherches de l'abbé de Dangeau. Ce qu'il y a de certain, c'est que ce savant grammairien, se fondant sur ce que beaucoup de lettres ont entre elles une prononciation à peu près semblable, qu'elles se

prennent aisément l'une pour l'autre, et trouvant que l'alphabet ordinaire présentait dans un ordre purement arbitraire les élémens dont il se compose, fut le premier à représenter les consonnes séparées des voyelles, et à classer les unes et les autres d'après l'analogie de leurs sons. Il partagea les consonnes en *faibles* et en *fortes*, comme on le voit dans le tableau ci-après, où elles sont rapprochées suivant leur similitude, avec leur prononciation indiquée par des exemples.

TABLEAU DES CONSONNES.

CONSONNES SIMILAIRES.			
FAIBLES.	PRONONCIATION INDIQUÉE PAR DES EXEMPLES.		FORTES.
B	Bain..................	Pain.	P
V	Vin..................	Fin.	F
D	Don..................	Ton.	T
Z	Zone..................	Saône.	S
J	Jatte..................	Chatte.	Ch
N	Dine..................	Digne.	Gn
Gu	Goût..................	Cou.	Q
CONSONNES ISOLÉES.			
M, L, R, LL, H.			

TABLEAU DES VOYELLES.

VOYELLES PURES.	PRONONCIATION INDIQUÉE PAR DES EXEMPLES.		VOYELLES NASALÉES.
é	Agé...............	Agen.	en
eu	Jeu...............	Jeun.	eun
a	La................	Lan.	an
o	Mot...............	Mon.	on
i	Béni..............	Bénin.	in
u	Alu...............	Alun.	un
ou	»	»	»

Frappés du bel ordre de l'alphabet, à quelques modifications près ainsi distribué, nos célèbres grammairiens adoptèrent la nouvelle classification, et, par suite, les abréviateurs initiés dans ce secret de l'analogie des lettres ne tardèrent pas à y apercevoir un moyen puissant de simplifier les méthodes sténographiques alors si compliquées, et qui ne laissaient sur l'écriture usuelle qu'un faible avantage de réduction : les uns n'inventèrent de signes que pour les articulations *fortes*, et placèrent des points ou autres petites marques à leur sommet ou à leur base pour désigner les articulations *faibles*; d'autres, moins timides, réunirent sous le même signe, sans modification aucune, les deux articulations, l'analogie et le sens de la phrase étant sans doute, selon ces derniers, des guides suffisans pour aplanir à cet égard toute difficulté.

Enfin le grand principe aujourd'hui reconnu par les auteurs vivans qui traitent le même sujet, c'est

d'exprimer les consonnes *faibles* comme les consonnes *fortes*, c'est-à-dire de n'établir aucune distinction entre le *b* et le *p*, le *v* et le *f*, le *d* et le *t*, le *n* et le *gn*, le *g* et le *q*, les sifflantes *z*, *s*, et les chuintantes *j*, *ch*.

Généralement appliqué, ce principe présente de grands avantages sous le rapport de l'abréviation, mais, par sa généralité même, il rend laborieuse l'interprétation d'une innombrable quantité de mots, tels que *bord* et *port*, *banc* et *paon*, *barrer* et *parer*, *vin* et *fin*, *adhirer* et *attirer*, *place* et *plage*, *Gand* et *Caen*, *écrire* et *aigrirent*, *Langres* et *l'ancre*, etc., etc., que la plupart de nos sténographies confondent sous les mêmes traits.

On sent tout ce que laissent à désirer ces sténographies où les homonymes se multiplient de la sorte, où il faut avoir à lutter sans cesse contre l'incertitude.

La *Sténographie des Sténographies*, qui permet de distinguer *au commencement des mots* les articulations *faibles* des articulations *fortes*, n'entraîne point en général cet inconvénient : sous ses caractères, les mots ci-dessus cités cessent d'être homonymes, et présentent dès-lors à leur traduction toute la facilité et toute la clarté désirables.

On rencontre fort peu d'exemples où la distinction des deux articulations dont il s'agit, observée *exclusivement au commencement des mots*, ne fasse pas disparaître l'homonymie, et avec elle nécessairement les entraves qu'elle oppose à la lecture.

Il est, au reste, un moyen dont tous les abréviateurs sont aujourd'hui en possession, moyen dont je puis par conséquent faire emploi, qui, dans ces cir-

constances infiniment rares, préserve de l'écueil. Ce moyen consiste à barrer d'un léger trait les signes substitués aux consonnes *fortes*, comme on le verra dans la suite : ainsi modifiés, ils expriment les consonnes *faibles*.

Mais les sténographes n'usent presque jamais d'un semblable moyen. Ils s'en abstiennent même scrupuleusement partout où de l'expression des articulations *fortes* et des articulations *faibles*, sous les mêmes caractères, ne peuvent résulter de mots parfaitement homogènes : car telle est la seule occurrence où, à leurs yeux, le doute commence, où l'équivoque peut exister.

Il n'en est pas ainsi des mots *vain*, *vin*, *vingt*; *saint*, *sain*, *sein*, etc., etc., qui sont homonymes dans le langage : la sténographie étant, si je puis m'exprimer ainsi, la peinture de la parole, il est de son essence de les reproduire, et, à cet égard, nulle difficulté : l'intelligence fera évidemment pour ces mots homonymes dans la langue *écrite* ce qu'elle fait dans la langue *parlée* : le lecteur n'éprouvera ni plus de doute, ni plus d'incertitude à leur traduction que l'auditeur n'en éprouve à les interpréter à l'instant qu'ils s'échappent de la bouche de l'orateur ou de celui qui parle.

Parmi les auteurs qui ont adopté avant moi la disposition alphabétique dont le tableau précède, laquelle est tombée depuis long-temps dans le domaine de la science, l'un d'eux s'exprime en ces termes :

« *J'ai recherché*, dit-il, l'analogie des voyelles comme « *j'ai recherché* l'analogie des consonnes : *j'ai décou-*

« *vert* que les voyelles *an* et *on* ne sont que *a* et *o* « *nasalés*, etc., etc. »

J'ai lu ces lignes avec d'autant plus d'étonnement que leur auteur, M. Conen de Prépéan, grammairien aussi érudit que sténographe expérimenté, ne pouvait ignorer *l'analogie des consonnes et des voyelles*, propagée long-temps avant lui, et qu'on n'avait nullement besoin de l'apparition de sa grammaire sténographique pour connaître le rapport que les consonnes ont entre elles, et pour savoir que les voyelles *an* et *on* ne sont que *a* et *o nasalés*.

C'est fort gratuitement, sans doute, que M. de Prépéan prétend avoir recherché cette analogie, et s'attribue l'honneur de la découverte.

SUPPRESSION ABSOLUE

DE L'*E* MUET.

L'*e faible*, que l'on appelle improprement *e muet*, ne s'emploie jamais en sténographie : pour représenter les monosyllabes *je*, *me*, *de*, *ce*, *que*, *te*, *le*, *ne*, le sténographe écrit simplement : *j*, *m*, *d*, *s*, *q*, *t*, *l*, *n*, l'*e faible* étant toujours censé suivre ces élémens.

Cette règle est d'ailleurs conforme à l'appellation moderne des lettres, qui considère toutes les consonnes comme du genre masculin : on ne dit plus *une effe*, *une ache*, *une elle*, *une emme*, *une enne*, *un qu*, *une erre*, *une esse*, mais on dit *un fe*, *un he*, *un le*, *un me*, *un ne*, *un que*, *un re*, *un se*.

Quand, par exemple, dans le cours de cet ouvrage, on verra écrit *l's médiale* au lieu de *le s médiant*, *l'h aspirée* au lieu de *le h aspiré*, c'est qu'alors le mot *lettre* aura été sous-entendu.

DÉNOMINATION DES CONSONNES.

La *Sténographie des Sténographies* distingue les consonnes en lettres *initiales*, *médiales* et *finales*. Voyez planche II.

Elle comprend, sous la dénomination de consonnes *initiales*, celles rendues par des lignes *ascendantes* et *horizontales*.

Elle appelle *médiales* toutes les consonnes précédées ou non précédées de consonnes *initiales*, mais qui sont susceptibles de l'être.

Elle considère comme *finales* celles qui occupent indistinctement toutes les positions : elles sont toujours précédées de lettres *médiales*, et jamais de lettres *initiales*.

RÉGIME D'ÉCRITURE.

L'espace compris entre les deux parallèles que présente cette nouvelle sténographie mesure ce qu'on appelle *deux corps d'écriture*. Exemple planche II, n° 22, lettre *m*.

Les signes qui n'ont qu'*un corps d'écriture* occupent

conséquemment la moitié de l'intervalle. Exemple même planche, n° 23, lettre *l*.

Les traits qui occupent l'espace compris entre les deux parallèles, *sans les toucher*, se composent *d'un corps d'écriture*, et il est de convention expresse que l'intervalle, à partir de la base de ces traits jusqu'au premier parallèle, compte pour *deux corps d'écriture*. Exemples n°s 31 et 32.

Les signes *horizontaux* s'emploient dans deux grandeurs différentes : la première, qui ne doit offrir que *la plus petite proportion visible;* la seconde, qui doit offrir la proportion de *deux corps d'écriture*, dont l'intervalle compris entre les deux parallèles mesure l'étendue, ou qui affecte une longueur *illimitée* au-delà de cette proportion. Exemple n° 22, *traits horizontaux*.

L'espace compris entre chaque *ligne sténographiée* mesure *trois corps d'écriture* : l'extension des signes ne doit jamais excéder cet intervalle. Exemple n° 33.

CARACTÈRES

DE LA

STÉNOGRAPHIE DES STÉNOGRAPHIES.

SIGNES-CONSONNES.

THÉORIE QUI A PRÉSIDÉ A LEUR FORMATION.

Le choix des caractères de la *Sténographie des Sténographies* et leur attribution ont été déterminés d'après des principes si simples et si faciles à saisir, que l'on s'étonne que l'art abréviatif n'en ait pas encore fourni l'application.

De toutes les sténographies connues, il n'y en a point où les quatre sortes de lignes courbes n'aient été sacrifiées, concurremment avec les quatre sortes de lignes droites, à la représentation des seules consonnes.

Dans la *Sténographie des Sténographies*, au contraire, les lignes courbes sont appelées à d'autres fonctions, et les lignes droites, qui sont à la fois et les plus simples, et les plus favorables à la liaison, ont suffi non-seulement à la représentation des consonnes, mais les articulations formées de la réunion de ces élémens, et qui se rencontrent le plus fréquemment dans le discours, ont pu également faire partie de leur attribution.

Envisagée sous ce seul point de vue, la *Sténographie des Sténographies* présente déjà sur toutes les productions de ce genre, on ne saurait en disconvenir, un degré éminent de supériorité.

L'idée de n'affecter à la représentation des consonnes que des caractères pris dans les traits les plus simples de la nature, savoir : les lignes droites verticale, oblique et horizontale, et de ne substituer aux voyelles que des lignes courbes qui se traçassent d'un jet avec les lignes droites, qui fissent disparaître les angles obtus, les contours forcés si multipliés dans toutes les sténographies, si funestes à la célérité; qui ne missent jamais l'écrivain dans la pénible nécessité de déplacer la main pour la formation d'un mot, ou de recourir à l'usage des traits parasites pour unir les syllabes entre elles; cette idée, dis-je, échappée aux efforts de mes devanciers, jointe à celle non moins heureuse d'exprimer *sans aucune opération de la main*, c'est-à-dire *par le simple prolongement du trait*, les doubles et triples consonnes les plus fréquentes de la langue, a donné naissance à la *Sténographie des Sténographies*.

L'étudiant verra infailliblement ses progrès surpasser ses espérances, si, avant de se livrer à l'instruction ci-après, il a lu avec fruit l'introduction qui précède, et si surtout il s'est intimement pénétré des observations comprises sous les articles intitulés : DÉNOMINATION DES CONSONNES, et RÉGIME D'ÉCRITURE.

INSTRUCTION.

Pour bien concevoir l'union des voyelles aux consonnes, la connaissance parfaite de celles-ci étant indispensable, elles ont dû être exposées les premières aux regards du lecteur.

Elles sont partagées en consonnes *similaires* et en consonnes *isolées*.

CONSONNES SIMILAIRES.

La grande similitude qui existe constamment dans la prononciation entre les consonnes d'un même organe, prises deux à deux, les a fait appeler *similaires*.

LABIALES.

B P. — Les labiales *b p*, ainsi nommées de l'organe avec lequel elles s'articulent, n'offrent à l'oreille que le même son produit par une pression plus ou moins forte des lèvres mises en mouvement pour les proférer.

Ces lettres sont d'un fréquent emploi. La forme la plus simple, la ligne verticale inclinée vers la droite, leur est affectée : sa partie supérieure est décrite, comme on le voit planche II n° 1, dans une proportion ostensiblement plus grande pour *b*.

Cependant les organes de la voix proférant le *b* avec moins de force, avec une explosion moins sensible

Consonnes.

Médiales.		Initiales.	Finales.
Faibles.	Fortes	liées aux consonnes Médiales.	
1. B	P	8. Pep	15. Pep
2. V	F	9. Fep	16. Pef
3. D	T	10. Dep	17. Pet
4. N	Gn	11. Nep	18. Pen
5. S	Z	12. Sep	19. Pes
6. J	Ch	13. Jep	20. Pej
7. G	Q	14. Qep	21. Peq

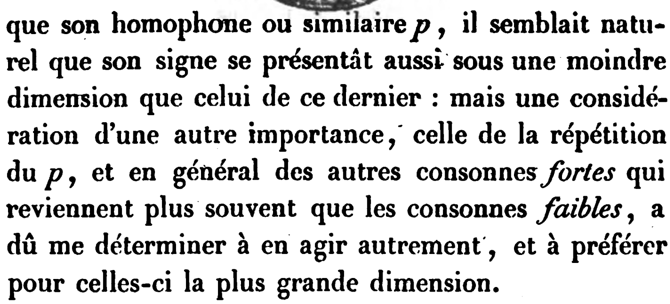
Consonnes isolées.

M 22. ou même	25. Mep	28. Pem
L 23.	26. Lep	29. Pel
R 24.	27. Rep	30. Per

31. 32. 33. 34. 35. 36. 37. 38. 39.

Peg Peh Pech S'aiinèrent Germe H


PATENT OFFICE
LIBRARY



que son homophone ou similaire *p*, il semblait naturel que son signe se présentât aussi sous une moindre dimension que celui de ce dernier : mais une considération d'une autre importance, celle de la répétition du *p*, et en général des autres consonnes *fortes* qui reviennent plus souvent que les consonnes *faibles*, a dû me déterminer à en agir autrement, et à préférer pour celles-ci la plus grande dimension.

Initiales, les lettres *b p* se figurent par la ligne droite horizontale, prolongée de deux corps d'écriture, ou affectant une proportion illimitée au-delà de cette longueur. Exemple même planche, n° 8.

Finales, elles conservent le même trait qui les caractérise comme *médiales*. Exemple n° 15.

Lorsque deux consonnes présentent la même direction, la boucle contournée à droite de la première, décrite dans la plus petite proportion visible, leur sert entre elles de moyen d'union. Même Exemple n° 15.

Cette règle, qui trouve à tout moment son application, est invariable.

Initiales et *finales*, toutes les consonnes similaires, et par conséquent les labiales *b p*, ne sont plus susceptibles d'être modifiées par la proportion : elles se distinguent alors, au besoin, par l'addition d'une légère barre ou sécante les coupant vers le milieu, ainsi qu'il est indiqué planche 2, n° 34 et n° 35 : mais, comme on vient de le voir à l'introduction, et par les motifs y déduits, les sténographes n'usent presque jamais de ce moyen.

On remarquera que ces exemples n°s 34 et 35 ne

diffèrent de ceux compris sous les nos 21 et 15 que par l'addition de la barre ou sécante dont il s'agit.

SOUFFLANTES.

VF. — Le son que font entendre les soufflantes *v f*, de la nature duquel elles tiennent leur dénomination, n'est qu'un souffle sorti de la bouche avec un degré de force un peu moindre pour *v*, qui n'offre ainsi qu'un affaiblissement du *f*.

Moins fréquentes que les labiales, les soufflantes revêtent une forme dont l'inclinaison vers la gauche leur communique aussi moins de rapidité. Exemple n° 2.

On voit que la partie supérieure du *v* se présente sous une dimension ostensiblement plus grande que celle du *f*, et cela par la même considération que celle qui a déterminé la grandeur respective des labiales.

Initiales, les lettres *v f* sont caractérisées par la ligne droite offrant deux corps d'écriture, et inclinée de manière qu'elle n'occupe que la moitié de l'espace compris entre les deux parallèles. Exemple n° 9.

Finales, elles sont désignées par la concavité ascendante tracée dans la proportion de deux corps d'écriture. Exemple n° 16.

DENTALES.

D T. — Les dentales *d t*, ainsi appelées parce que leur articulation ne peut avoir lieu sans que la langue s'appuie contre les dents, désignent le même son : elles se distinguent à l'oreille au moyen de ce que les organes

profèrent le *d* plus faiblement que le *t* : on conçoit dès-lors que le signe du *d* qui s'offre, comme on le voit n° 3, sous une dimension ostensiblement plus grande que celui du *t*, eût représenté plus fidèlement le son de cette dernière consonne, qui se prononce en effet avec plus de force que son similaire *d*; mais par les mêmes motifs que ceux ci-dessus déduits pour la grandeur respective des labiales, leurs signes représentatifs ne pouvaient caractériser l'analogie de leur articulation.

Quoique déjà brièvement exprimées sous la ligne inclinée vers la gauche, les dentales *d t*, attendu leur reproduction extrêmement fréquente au commencement des mots, m'ont paru mériter, dans ce cas, d'être rendues d'une manière plus expéditive encore : la ligne inclinée vers la droite, le plus simple, le plus précipité des traits élémentaires, et qui a l'avantage de pouvoir s'unir rapidement à toutes les consonnes médiales, ne pouvait mieux convenir qu'à l'expression des *initiales d t*. Exemple n° 10.

Dans l'expression des consonnes *d t* finales, la ligne droite dont il s'agit se réduit à un corps d'écriture. Exemple n° 17.

NASALES.

N Gn. — La production des consonnes *n gn* exige le concours de trois organes, la langue, le palais et le nez : c'est à ce dernier organe modificatif du son qui résulte de l'action des deux premiers, que ces lettres doivent leur dénomination de nasales. Le rapprochement qu'elles offrent à l'oreille, et qui a dû

les faire marcher ensemble, a déterminé, concurremment avec leur ordre de fréquence, le choix des caractères appelés à les substituer : or, *gn* qui, contrairement aux autres consonnes fortes, se reproduit moins souvent que sa corrélative *n*, est aussi exprimé, comme on le voit planche II, n° 4, par une perpendiculaire d'une proportion ostensiblement plus grande que pour celle-ci : ce sont les seules consonnes dont les signes représentatifs caractérisent à la fois l'analogie de leur articulation et leur fréquence respective dans le langage.

Les finales *n gn* se réduisent, comme on vient de le voir, pour les finales *d t*, n° 17, à un corps d'écriture.

Immédiatement précédée de consonnes autres que celles *ascendantes* et *horizontales*, la finale *n* est fort brièvement exprimée, en cette rencontre, par une légère courbure portée vers le milieu de leurs jambages. Exemple n° 18.

Le *n* est parfois représenté *au commencement des mots* sous la forme d'une ligne horizontale, décrite dans la plus petite proportion visible, et modifiée par une légère courbure contournée à droite de sa naissance en dessus. Exemple n° 11.

On doit s'abstenir d'exprimer le *n* sous cette forme, à moins qu'il n'en résulte un avantage marqué en faveur de la rapidité.

SIFFLANTES.

Z S. — Les consonnes *z s* sont produites par la langue étendue et rapprochée du palais, contre lequel,

l'air se trouvant comprimé et ne s'échappant qu'avec peine, elle fait entendre un sifflement : de là leur dénomination de *sifflantes*.

Ces deux consonnes ont entre elles une si grande analogie dans la prononciation que je n'ai point cru devoir créer de signe pour représenter le *z* : le son de cette sifflante n'étant véritablement que celui de l'*s* affaibli et adouci, la ligne droite affectée à cette dernière en remplit naturellement les fonctions. L'addition d'une petite barre ou sécante le coupant vers le milieu, désigne, au besoin, le son du *z* comme on désigne en général celui des consonnes *faibles* partout où elles ne peuvent se distinguer des consonnes *fortes* par la proportion de leurs jambages.

Le *s* qui, après le *r*, est la plus fréquente des consonnes, a dû obtenir l'un des signes les plus simples, les plus faciles à tracer et à combiner, les plus conformes aux dispositions naturelles de la main. Exemple n° 5.

Initiale ou *finale*, cette figure, qui se compose, comme on le voit, de deux corps d'écriture, prend la direction ascendante. Exemples n°s 12 et 19.

CHUINTANTES.

J Ch. — L'affinité des chuintantes *j ch*, ainsi nommées de l'espèce de son qu'elles rendent, est saillante : une forte pulsation d'air pour *ch* et une plus modérée pour *j*, d'où résulte, à l'égard de celle-ci, un plus faible et plus doux sifflement, en constituent la dissemblance.

Le même organe qui sert à proférer les lettres *z s*, produit aussi les lettres *j ch*, seulement sa disposition présente quelque variété.

Il ne faut, en effet, que proférer les chuintantes pour s'apercevoir qu'elles se rapprochent beaucoup des sifflantes : l'analogie de l'articulation des premières avec celle des dernières est telle que l'on voit souvent des personnes qui, par une faiblesse naturelle d'organes, prononcent *sarme*, *sarmant*, *serser*, au lieu de *charme*, *charmant*, *chercher*; *zaloux*, *zénéreux*, au lieu de *jaloux*, *généreux*.

L'exemple fourni par ces personnes, dont la prononciation n'ôte rien de leur facilité à se faire comprendre, semble démontrer la possibilité de suppléer les *chuintantes* par les *sifflantes* : plusieurs abréviateurs en ont effectivement agi ainsi.

Toutefois cette substitution n'a lieu en ce nouveau procédé que dans les cas spécifiés ci-après.

Médiales, la lettre *j* se figure par le même signe que celui de l'*s*, mais dont la partie supérieure ostensiblement plus grande la distingue éminemment; la chuintante *ch* revêt le trait courbé vers la droite, et coupe la première ligne. Exemple n° 6.

Initiales, les lettres *j ch* ont pour signes représentatifs la ligne horizontale bouclée à gauche de sa naissance *en dessous* pour *j*, et *en desssus* pour *ch*. Cette ligne affecte, comme on le voit, un corps d'écriture. Exemple n° 13.

Finale, la lettre *j* se présente sous la ligne droite ascendante, tracée dans la proportion de trois corps d'écriture. Exemple n° 20. Repliée sur elle-même vers



la gauche, à moitié de sa hauteur, la même ligne droite devient représentative du *ch*. Exemple n° 36.

La chuintante *ch*, moins promptement tracée que la sifflante *s*, est fréquemment supplée par cette dernière.

En effet, il est infiniment rare que dans le corps ou à la fin des mots, le *s* ne puisse faire l'office du *ch* sans créer d'homonymes, sans entraîner le moindre inconvénient à la traduction; le signe du *j* peut aussi, selon l'occurrence, être remplacé par celui du *s*.

En règle générale, lorsque l'emploi des signes représentatifs du *j* et du *ch* ne peut avoir lieu, ou fait perdre l'économie d'un mouvement, le *s* qui en est, pour ainsi dire, le pendant et le corrélatif, est chargé d'en remplir les fonctions.

En faisant l'application de cette règle, ainsi qu'on le verra dans la suite, on écrira : cet ouvrage est fort *resersé*, au lieu de cet ouvrage est fort *recherché*.

L'esprit qui ne saurait être en défaut en entendant parler de cette manière ne le sera pas davantage à la lecture.

GUTTURALES.

G Q. — La langue, par un gonflement plus ou moins marqué à sa racine, est la cause productrice des lettres *g q*. Elles sont connues parmi les grammairiens sous la dénomination de gutturales, probablement parce que cette partie de la langue qui sert à les proférer avoisine le gosier. Ces lettres n'ont pas entre elles, dans la prononciation, une moins grande similitude que les lettres *b p*, *v f*, *d t*, dont il vient d'être parlé.

3.

Par la même considération que celle qui a déterminé la grandeur respective des autres lettres similaires, le signe de la consonne *forte* se présente encore ici sous une dimension moindre que celui de la consonne *faible*, ainsi qu'on peut le remarquer n° 7.

Initiales, les lettres *g q* se désignent par la concavité descendante, tracée dans la proportion de deux corps d'écriture, et contournée à gauche des jambages. Exemple n° 14.

Finales, elles conservent la même figure qui les caractérise comme *médiales*, excepté *à la suite immédiate des consonnes descendantes*, où elles revêtent la courbe horizontale, et, à ce moyen, s'identifient ou se tracent d'un jet avec les jambages de ces dernières. Exemple n° 21.

CONSONNES ISOLÉES.

LABIALE-NASALE.

M. — Deux organes, les lèvres et le nez, concourent à la production du *m*. Cette consonne, qui rend ainsi un son mixte, n'a point de similaire : aussi est-elle nommée consonne *isolée*.

Médiale, la lettre *m* s'exprime par la perpendiculaire qui occupe l'espace compris entre les deux parallèles. Exemple n° 22.

Finale, elle est désignée par la ligne droite hori-

zontale prolongée de deux corps d'écriture, ou affectant une proportion illimitée au-delà de cette longueur. Exemple n° 28.

On se rappellera que, légèrement recourbée à sa base en dessous, elle devient, au moyen de cette modification, représentative de l'articulation *mer*. Exemple n° 37.

Elle est parfois représentée *au commencement des mots*, sous la même forme que celle qui affecte l'*n* initiale, mais dont la courbure modificative, contournée en sens inverse, la distingue éminemment. Exemple n° 25.

Le trait horizontal tracé dans la plus petite proportion visible, et posant sur la seconde ligne, exprime le *m isolé* ou suivi d'autres lettres horizontales : ce trait, doublé ou prolongé dans une proportion *illimitée*, vous donnera la répétition de cette consonne dans *mémoire*, *mémorable*, et le mot *même*, qui revient fréquemment, se trouve ainsi rendu avec le dernier degré de célérité. Exemple n° 22, *traits horizontaux*.

PALATALES.

L R. — Les lettres *l* et *r*, proférées par des mouvemens divers de la langue contre le palais, organe dont elles tiennent leur dénomination de palatales, n'ont entre elles, dans la prononciation, ni le même rapprochement, ni la même affinité que je viens de signaler à l'égard des lettres homophones ou similaires.

C'est à tort que certains auteurs ont classé les palatales parmi ces dernières, c'est-à-dire qu'ils ont mis

le *r* au rang des consonnes *fortes*, et l'*l* au rang des consonnes *faibles*.

Ce n'est pas avec plus de raison que d'autres auteurs, notamment MM. de Prépéan et Astier, ont suppléé la lettre *l* par la lettre *n*, et *vice versa*.

Sans méconnaître l'analogie qui règne dans la prononciation entre ces élémens du langage, j'ose dire qu'elle n'est pas telle que les grammairiens soient fondés à les faire marcher ensemble, et encore moins les abréviateurs à les comprendre sous les mêmes traits.

L. — *Médiale*, la lettre *l* a pour signe représentatif la perpendiculaire qui occupe la moitié de l'intervalle entre la première et la seconde lignes : elle pose sur cette dernière. Exemple n° 23.

Initiale, et *suivie immédiatement de consonnes médiales*, la lettre *l* est suppléée par une légère courbure contournée à gauche des jambages, comme on le voit, n° 26.

Finale, la même lettre se figure par la ligne droite, appropriée, comme on le verra bientôt, à la voyelle *é*, mais dont la direction en sens contraire la distingue éminemment : elle comporte un corps d'écriture. Exemple n° 29.

R. — *Médiale*, cette lettre se figure en descendant; elle occupe, comme on le voit planche II, n° 24, la moitié de l'espace compris entre la première et la seconde lignes : elle pose sur cette dernière.

Initiale ou *finale*, la même lettre occupe indistinctement toutes les positions dans la proportion *d'un corps d'écriture*, et prend la direction *horizontale*. Exemples nos 27 et 30.

On se rappellera que l'*r finale*, légèrement recourbée à sa base en dessous, devient, au moyen de cette modification, représentative de la double consonne *rm*. Exemple nº 38.

MOUILLÉE.

LL. — L'expression de *ll* mouillée a pour base des principes dont l'intelligence suppose la connaissance des voyelles à l'instruction desquelles nous passons immédiatement.

ASPIRATION.

H. — Je rappellerai ici l'observation présentée plus haut (Introduction), que le *hiatus*, qui, entre deux voyelles, se fait naturellement sentir, indique assez la présence de l'*h* considérée comme signe *d'aspiration*, sans qu'il soit besoin de l'exprimer.

Au reste, la ligne droite horizontale, modifiée comme on le voit nº 39, pourra, au besoin, faire l'office de l'*h*.

SIGNES-VOYELLES.

THÉORIE QUI A PRÉSIDÉ A LEUR FORMATION.

Les signes destinés à la représentation des voyelles ont été choisis comme les signes des consonnes, d'après des principes fixes et déterminés, c'est-à-dire par la considération de l'analogie de leurs sons, et eu égard à leur reproduction plus ou moins fréquente dans le discours.

De même que les consonnes ont leurs *similaires*, les voyelles ont leurs *corrélatives*.

C'est ainsi que les sons *an*, *on*, *in* ou *en*, *un* ou *eun*, ne sont réellement que les voyelles *a*, *o*, *i*, *e*, *u*, *eu* imprégnées de l'accent *nasal*, lequel accent est indiqué dans l'écriture usuelle par un *n* : c'est à quoi se réduit ici l'usage de cette consonne; car il est évident que dans *an*, *on*, *in* ou *en*, *un* ou *eun*, le *n* ne se prononce pas, il n'y a pas articulation, et dès-lors ces nasales sont autant de véritables voyelles. Le *n*, dans cette circonstance où il demeure inarticulé, cesse d'appartenir à la classe des lettres : il est employé seulement comme signe de *nasalité* ; il fait visiblement l'office d'un pur accent.

Ces principes appliqués à la *Sténographie des Sténographies* ont dû y introduire les voyelles au nombre de onze, savoir : *e*, *eu*, *a*, *an*, *o*, *on*, *i*, *in*, *u*, *un*, *ou*.


PATENT OFFICE
LIBRARY

Formation des Mots Sténographiques, ou Tableau des Voyelles liées aux Consonnes.

Voyelles Pures.

1 Aimer 2 l'aimaient 2 bis m'aimaient 3 eux-mêmes 4 mêment

5 à même 6 m'aima 7 m'aimassent 8 rase 9 passer 10 le Tage 11 l'égal 12 chasse

13 somme 14 l'abbé 15 y sise 16 physique 17 le pied 18 baril 19 laissiez 20 rime

21 sise 22 lisiez 23 eussiez 23 bis pussent 24 fussent 25 assumèrent 26 cuve 27 l'émule

28 Sully 29 le but 30 bossu 31 houppe 32 l'époux 33 le doute 34 Touques 34 bis moun.

Voyelles Nasalées.

35 Aimant 35 bis aimons 36 ambe 37 quanquan 38 nanti 39 l'écaille 40 n'aille

41 Reims 42 rampe 43 Pompée 44 senti 45 d'envie 46 conquis 47 s'unir 48 langue

49 pincèrent 50 sincère 51 songeâtes 52 pain 53 saint 54 main 55 le sien 56 Reims

57 pensâtes 59 l'écaille 60 n'aille 61 saillie 62 impie 63 l'impie 64 umbe 65 lundi

66 alun 67 pape 68 pape

Voyelles Composées ou Diphtongues.

69 Oise 70 ainsi 71 camoi 72 camoin 73 bois 74 quoi 75 émoi 76 roi 77 voix 78 joint 79 le coin

80 vouer 80 bis vouait 81 huissier 82 fuite 83 le buis 84 juin 85 le bien 86 le lieu 87

88 riant 89 riante 89 bis prions 90 cueillir 91 feuille 92 voyez 93 fuyez 94 moyen 95 rouille

96 l'éveil 97 abeille 98 vieille 99 vieillesse 100 vieillard

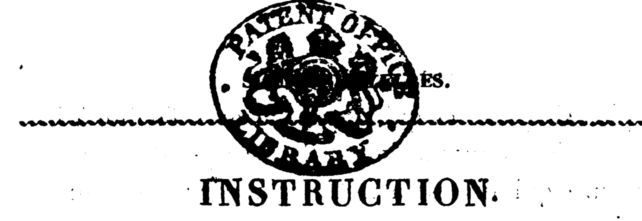
Voyelles contigües.

101 aïapi 102 oïopi 103 ahurir 104 eapi 105 iépi 106 Elbe 107 coupi 108 bae 109 baa 110 ébahir

111 réé 112 séel 113 aérèrent

Voyelles isolées: é eu à an o on i in ieu u un ou oi ain

Voyelles liées: ééé iou iu ia io ian ion ui oui ei aï



INSTRUCTION.

Les voyelles sont partagées en voyelles *pures* et en voyelles *nasalées*.

VOYELLES - PURES.

E. — Une légère courbure adaptée à la naissance à gauche des lettres *médiales*, avec lesquelles elle s'identifie ou se trace d'un jet, exprime la voyelle *E*. Exemple planche III, nº 1.

La même voyelle, *dans le corps ou à la fin des mots*, revêt, comme la lettre *L finale*, la forme la plus simple, la plus exiguë, et qui, par conséquent, se trace avec le plus de rapidité : contrairement à l'*l*, cette voyelle se trace de bas en haut à la suite des consonnes descendantes, et de haut en bas à la suite des lettres ascendantes. Exemple du premier cas, nº 1. Exemple du second cas, nº 9.

La prononciation *é*, ou *aient*, à la fin des mots, est figurée, comme le démontrent les exemples nºs 2 et 2 *bis*, par une ligne droite tracée dans la plus petite proportion visible.

On observera que l'*e* de l'exemple nº 1 est préféré toutes les fois que la parfaite intelligence d'un mot est indépendante de la prononciation *é* ou *aient*.

Eu. — La prononciation rapide de la voyelle *eu*, sa fréquence dans le langage, étaient sans doute des motifs fort plausibles de lui assigner l'un des signes

les plus simples, et qui se prêtent avec facilité à leur union avec les autres signes. Sous ce point de vue, la courbure qui lui est affectée m'a paru de nature à réunir les suffrages. Elle se contourne au-dessus des traits horizontaux, et s'adapte à gauche de toutes les autres lettres. Exemples même planche, nos 3 et 4.

A. — La voyelle *A* est représentée par une petite boucle contournée :

1° En dessous des lignes droites horizontales, finales, ou suivies de lettres ascendantes, et en dessus lorsqu'elles sont suivies de lettres descendantes. Exemples même planche, nos 5, 6, 7, 8.

2° A gauche des lignes obliques ou verticales, finales ou suivies de lettres ascendantes, et à droite lorsqu'elles sont suivies de lettres décrites vers la gauche. Exemples nos 9, 10 et 11.

3° En dedans des demi-cercles, à l'exception de ceux courbés vers la gauche, lorsqu'ils sont suivis de lettres ascendantes où la boucle se contourne en dehors. Exemple du premier cas, n° 12 : on verra par la suite des exemples du second.

O. — La voyelle *o*, moins fréquente que la voyelle *a*, est représentée, comme cela devait être, par une boucle ostensiblement plus grande, et, par conséquent, moins rapidement tracée que celle attribuée à cette dernière.

Dans sa combinaison avec tous les signes, la voyelle *o* est exactement soumise aux mêmes règles que la voyelle *a*. Exemple n° 13.

Il est à remarquer que l'*initiale l* s'adapte aux voyelles formées de la boucle, en la manière indiquée par l'exemple n° 14.

Je m'empresse de reconnaître ici que l'emploi de la boucle, dans l'acception des voyelles *a* et *o*, est un moyen pratiqué dans des méthodes abréviatives publiées à une époque déjà assez reculée : nul auteur vivant ne doit, non plus que moi, s'attribuer l'usage de la boucle relativement à ces voyelles.

Il est juste néanmoins de faire remarquer que les auteurs de ces méthodes sont loin de faire de la boucle dont il s'agit une heureuse application, en ce qu'elle se refuse presque constamment à son union avec les autres signes qui, la plupart, sont empruntés de formes composées d'un mauvais choix et d'une exécution difficultueuse.

Quant à mes moyens dans l'expression de toutes les autres voyelles, voyelles *pures*, voyelles *nasalées*, voyelles *composées* ou diphtongues, voyelles *contiguës*, j'ose croire que qui que ce soit, parmi les abréviateurs, ne me les contestera : *ils sont ma propriété exclusive.*

I. — Un léger demi-cercle qui tranche à gauche des consonnes au commencement des mots, et qui se contourne à droite des lignes verticales, et au-dessus des horizontales, avec lesquelles il s'identifie ou se trace d'un jet, représente la voyelle *i*. Exemples nos 15 à 19.

L'*i* qui, avec l'*e*, tient le premier rang dans l'ordre de fréquence des voyelles, méritait d'obtenir un signe simple au plus haut degré, susceptible de pouvoir s'identifier rapidement aux autres signes dans toutes les combinaisons.

D'après cette considération, et surtout si l'on observe que la courbure qui lui est affectée s'offre sous

une figure *concave* à la suite des lettres descendantes, et qu'elle se présente sous une figure *convexe* lorsqu'elle est précédée des lettres ascendantes, avantage particulier à ce nouveau système, duquel il résulte que cette courbure se prête avec une égale facilité à son union avec ces lettres, on se convaincra sans doute qu'il était difficile de faire un meilleur choix [1].

Les consonnes *initiales horizontales*, adaptées vers le milieu du jambage des consonnes médiales, sont censées suivies de la voyelle *i*. Exemple nº 20.

La courbure qui, comme on l'a vu plus haut, supplée l'initiale *l* immédiatement suivie de consonnes, devient représentative de la voyelle *i* lorsqu'elle fait suite aux *initiales ascendantes*. Exemple nº 21.

L'*l* s'adapte à la voyelle *i initiale*, en la manière indiquée par l'exemple nº 22.

U. — *Initiale*, la voyelle *u* a pour signe représentatif une légère courbure contournée à droite des jambages. Exemple nº 23.

Précédée ou suivie de lettres *ascendantes* et de lignes *droites horizontales*, l'*u* s'exprime par un retour de la consonne sur elle-même, ou, si l'on veut, par un simple trait perdu vers le milieu du jambage de cette consonne, en la manière indiquée nºs 23 *bis*, 24 et 25.

[1] On rencontre dans plusieurs méthodes sténographiques l'*i* présentant une figure concave, mais on ne le trouve dans aucune sous une figure convexe, moyen heureux qui permet de fondre d'un temps cette voyelle avec toutes les lettres successivement ascendantes et descendantes, et dont la *Sténographie des Sténographies* est seule en possession.

Portées vers le milieu de la consonne qui les précède, les soufflantes *v, f finales* indiquent, par cette position, la présence de la voyelle *u*. Exemple n° 26.

Entre deux consonnes successivement *descendantes* la même voyelle s'obtient du contour de l'*i* suivi d'un corps d'écriture ascendant, perdu dans un mouvement rétrograde de la main, toujours dans le sens de la consonne qui fait suite. Exemples n°s 27 et 28.

Finale, ou *suivie de voyelles*, l'*u* a pour signe représentatif une courbure prise en sens contraire de celle qui désigne la voyelle *eu*, excepté à la suite des lettres *ascendantes* où cette voyelle s'obtient d'une autre courbure identifiée à droite de leurs jambages, en la manière indiquée n° 30. Voyez l'exemple du premier cas, n° 29.

OU. — La voyelle *ou* se figure, *au commencement des mots*, par la courbe horizontale contournée précisément dans le même sens que le crochet qui représente l'*l initiale*, mais dans une proportion au moins *triple*, ce qui la distingue éminemment. Exemple n° 31.

Une légère courbure adaptée à droite des jambages, s'unissant d'un jet aux lettres *finales descendantes* avec lesquelles elle se reproduit le plus souvent, ne pouvait mieux convenir qu'à l'expression de la voyelle *ou*. Exemples n°s 32 et 33.

On observera que la lettre *q*, précédée de la voyelle *ou*, revêt, comme à la suite immédiate des consonnes, la courbe horizontale, et que la lettre *n*, précédée de la même voyelle, s'exprime par une légère courbure portée au-dessus de celle qui affecte cette voyelle. Exemples n°s 34 et 34 *bis*.

VOYELLES NASALES

OU

NASALÉES.

An - On. — Les sons *an* et *on*, qui ne sont que les voyelles *a* et *o nasalées*, en empruntent aussi les formes représentatives : leur position à la droite des signes, quand celle assignée aux voyelles *a* et *o* est à leur gauche, en constitue la *nasalité*, mais exclusivement, il faut bien le remarquer, *au commencement et à la fin des mots*. Exemples planche III, nos 35, 35 *bis* et 36.

Dans le corps des mots, les voyelles *a* et *o* se placent invariablement à gauche des signes qui les précèdent, et par l'addition à leur boucle d'une légère courbure indicative de la *nasalité*, elles se convertissent en leurs analogues *an* et *on*.

C'est ce que démontrent les exemples nos 37 et 38, sur lesquels il est important de fixer l'attention.

On se rappellera que la lettre *n* n'étant point admise dans la bonne prononciation à la suite des sons *an* et *on*, si ce n'est au commencement de quelques mots ci-après indiqués, la perpendiculaire affectée à cette lettre fait l'office de l'*ll* mouillée *finale*, concurremment avec la courbure dont il vient d'être parlé : de là la règle invariable que cette courbure perd la propriété de *nasaler* les voyelles qui la précèdent, toutes les fois

qu'elle est suivie de la lettre *n*. Exemples n°s 39 et 40.

Je ferai observer qu'il n'existe que cinq mots français où la lettre *n* soit admise dans la prononciation à la suite des nasales dont il s'agit, savoir : *ennui*, *ennuyer*, *ennuyeux*, *ennoblir*, *enivrer*, que l'on prononce *an-nui*, *an-nui-ier*, *an-nui-ieu*, *an-noblir*, *an-nivrer*, encore est-il à remarquer que l'exacte représentation de ces mots ne contrarie aucunement la règle précitée, relative à l'expression de l'*ll* mouillée, précédée de voyelles.

A la suite des consonnes *initiales*, autres que les lettres *d*, *s*, *q*, *toutes les voyelles* reçoivent la prononciation *nasale* du *renforcement* de ces consonnes, la direction horizontale ou légèrement inclinée de leurs jambages étant très-propre à subir cette modification. Exemples n°s 41, 42 et 43.

Une légère courbure contournée à droite de la naissance des initiales *d*, *s*, *q*, est aussi l'indice de la *nasalité* des voyelles, et lorsque ces initiales sont immédiatement suivies de consonnes, occurrence où il n'y a point de prononciation nasale à signaler, la même courbure suppose alors entre elles et ces dernières la présence de la voyelle *u*. Exemples n°s 44, 45, 46 et 47.

La *nasalité* des voyelles *a* et *o*, précédées de l'initiale *l*, s'indique par la transposition de cette initiale à droite des jambages. Exemple n° 48.

RÈGLE GÉNÉRALE. — La courbure dont il vient d'être parlé, indicative de la *nasalité* des voyelles, peut être invariablement suppléée par le *renforcement*.

Ce mode de *renforcement* consiste à grossir, en appuyant plus fortement sur la plume, les jambages sub-

stitués aux consonnes : ainsi modifiées, ces dernières ont la propriété de *nasaler* toute voyelle qui les suit immédiatement. Exemples n°s 49 à 57.

On doit excepter de cette règle la lettre *l*, laquelle, au moyen de cette modification, peut, dans toute circonstance, tenir lieu de l'*ll* mouillée. Exemples n°s 59 à 61.

Toutefois l'expression de cette consonne par le *renforcement* de l'*l* simple est essentiellement facultative.

IN. — La voyelle *i initiale*, adaptée au moyen d'un léger mouvement rétrograde vers le milieu du jambage des consonnes, reçoit, dans cette position, l'acception de la *nasale in*. Exemples n°s 62 et 63.

L'expression de la *nasale in*, dans toute autre occurrence, est exactement soumise aux mêmes règles que les voyelles *an* et *on* dont il vient d'être parlé.

UN. — La voyelle *u initiale*, au moyen de son extension *illimitée*, se convertit en sa corrélative *un*. Exemple n° 64.

Entre deux consonnes, la *nasale un* s'obtient de la courbure prise en sens contraire de celle qui désigne la voyelle *eu* : et, à la fin des mots, elle s'obtient de la même courbure grandie ou prolongée indéfiniment vers la gauche. Exemples n°s 65 et 66.

RÈGLE GÉNÉRALE — Lorsque les boucles ou courbures représentatives des voyelles *posent immédiatement au-dessous d'une ligne*, la partie inférieure des signes consonnes qui les précèdent, quoique masquée pour ainsi dire par la position de ces boucles ou courbures, n'en conserve pas moins sa valeur, et l'on suppose alors dans l'espace qui reste à parcourir entre les

deux lignes parallèles à un intervalle de deux corps d'écriture, comme le démontre la dernière syllabe du mot *pape* sténographié planche 3, n° 67.

Lorsque, au contraire, les boucles ou courbures dont il s'agit *ne posent pas immédiatement au-dessous d'une ligne*, comme on le voit dans le mot *pape*, numéro 68, il est sensible qu'on ne doit plus admettre *qu'un corps d'écriture* dans l'espace qui reste à parcourir, et alors le second *p* du même mot coupe la seconde ligne, tandis que, dans le premier exemple cité, *il pose sur cette ligne*.

Le mot *pape*, tel qu'il est sténographié n° 67, est préféré.

VOYELLES COMPOSÉES

OU

DIPHTONGUES.

La représentation de la plupart des diphtongues ayant lieu naturellement par la réunion des signes des voyelles simples, il ne s'agira ici que de celles qui, revenant à tout moment sous la plume, m'ont paru mériter des caractères d'une exécution plus rapide encore que ceux formés de cette réunion.

OI-OIN. — *Initiale*, la diphtongue *oi* s'exprime par la boucle suivie d'une sorte de spirale contournée en

dedans de sa circonférence, et ne faisant qu'un trait avec les consonnes : augmentée d'une manière apparente, cette boucle désigne l'*initiale oin*. Exemples nos 69 et 70.

Les courbes verticales décrites en montant à la suite des finales *m* et *r*, *mer* et *rm*, déjà connues de l'étudiant, expriment les diphtongues *oi* et *oin*. Exemples nos 71, 72 et 73.

Une simple courbure adaptée à gauche des autres signes consonnes exprime la diphtongue *oi*. Exemples n° 74 à 77.

Oin, corrélative de *oi*, s'obtient de la courbure dont il s'agit, tracée dans une proportion ostensiblement plus grande. Exemples nos 78 et 79.

En convertissant en spirale le contour de la diphtongue *oi*, l'on obtient la prononciation *oué*. Exemple n° 80.

UI - UIN. — *Initiale*, la diphtongue *ui* a pour signe représentatif une courbure prise en sens contraire de celle qui désigne la voyelle *eu*. Exemple n° 81.

Médiale ou *finale*, cette diphtongue est représentée par une courbure identiquement semblable à celle de la voyelle *ou* : elle s'adapte aux consonnes en sens contraire de cette dernière, ainsi qu'on le voit par les exemples nos 82 et 83.

Augmentée d'une manière apparente, *ui* se convertit en sa corrélative *uin*. Exemple n° 84.

IEN. — Inalliable dans le langage à la suite de la diphtongue *ié*, *oi* employé comme indice de la nasalité de cette diphtongue, ne pouvait être l'objet d'un choix plus heureux : *ien*, qui concourt à la formation d'un

grand nombre de mots, se trouve ainsi rendu avec brièveté. Exemple n° 85.

Le renforcement de la consonne peut aussi caractériser cette *nasale*, ce qui est encore plus rapide. Exemple n° 86.

IEU. — En convertissant en spirale le contour de la voyelle *i*, l'on obtient la diphtongue *ieu*. Exemple n° 87.

IAN-ION. — L'*a* et l'*o*, précédés de la diphtongue *ié* avec laquelle il y a incompatibilité dans la prononciation, sonnent *an* et *on*, et l'*é* de cette diphtongue entre l'*i* et ces nasales est alors considéré simplement comme moyen d'union, d'où résultent les diphtongues *ian*, *ion*. Exemples n°s 88 et 89.

La boucle dépassant de deux corps d'écriture la base des signes consonnes produit aussi la diphtongue *ion*. Lorsque cette diphtongue termine les mots, elle est rendue, sous cette boucle, avec plus de brièveté. Exemple n° 89 *bis*.

Règle générale. — Inalliable dans le langage à la suite des voyelles *eu*, *oi*, *ui*, l'*é* fait dans ce cas l'office de l'*ll* mouillée, et donne ainsi naissance aux prononciations *euille*, *oiïé*, *uiïé*. Exemples progressifs n°s 90 à 93.

Prononciation ouille. — Les prononciations *oué ouai* ayant lieu, comme on vient de le voir par les exemples n°s 80 et 80 *bis*, en convertissant en spirale le contour des diphtongues *oi*, *oin*, l'*é* à la suite de la voyelle *ou* fait encore l'office de l'*ll* mouillée. Exemple n° 95.

Prononciation eill. — Immédiatement précédée de consonnes, cette prononciation s'obtient de la boucle

4.

de grande proportion contournée à droite de leurs jambages, et suivie *d'un corps d'écriture* toujours tracée dans la même direction que ces derniers. Exemples nos 96 et 97.

PRONONCIATION IEILL. — Un simple crochet porté à gauche des consonnes, vers le milieu de leurs jambages, désigne la prononciation *ieill.* Exemples nos 98 et 99.

On observera que dans l'expression du mot *vieillard* le crochet qui signale la prononciation *ieill* s'efface et s'incorpore, si je puis m'exprimer ainsi, avec la boucle représentative de la voyelle *a* dans *vieillard.* Exemple no 100.

Ainsi qu'on l'a vu plus haut, exemples nos 59, 60 et 61, l'*l* simple, modifiée par le *renforcement*, peut, dans toute circonstance, tenir lieu de l'*ll* mouillée.

EXPRESSION ET UNION

DES

VOYELLES CONTIGUES.

J'appelle voyelles contiguës toute réunion de sons qui n'ont point le caractère distinctif de la diphtongue, qui ne peuvent être proférés par une seule émission de voix.

L'expression des voyelles contiguës *au commencement des mots*, a lieu par l'intermédiaire de l'*initiale q*, laquelle ne s'emploie jamais entre deux voyelles que pour leur servir de moyen d'union. Exemples n°s 101 et 102.

La même initiale, entre une voyelle et une consonne, fait l'office de l'*u*. Exemple n° 103.

Les n°s 104 à 107 fournissent des exemples de l'expression des voyelles contiguës qui ont l'*é* pour prépositive : l'on voit que la courbure horizontale fait l'office de cette dernière.

La voyelle *é médiale* étant inalliable dans le langage entre deux autres voyelles, l'expression de tous les sons contigus, dont la jonction entre eux ne s'opère pas immédiatement, a lieu invariablement par son entremise : l'*é*, en semblable occurrence, est alors consi-

déré simplement comme moyen d'union. Exemples nos 108, 109 et 110.

ÉÉ. — Par les mêmes motifs d'incompatibilité que ceux qui viennent d'être signalés, la diphtongue *oi* s'emploie à la suite de la voyelle *é*, comme indice de la répétition de cette voyelle. Exemple n° 111.

Contrairement à la règle établie pour l'expression de la voyelle *é*, la lettre *l*, précédée des voyelles *éé*, comme dans *Péél*, se trace en montant. Exemple n° 112.

Les voyelles contiguës *aé oé* initiales, s'expriment naturellement par la réunion de la boucle à la courbure de l'*é*. Exemple n° 113.

Les voyelles *isolées* et les voyelles *liées*, produites sur les deux dernières lignes de la planche III, n'ont besoin d'aucune instruction particulière.


PATENT OFFICE
LIBRARY

Doubles et Triples consonnes

obtenues par le seul prolongement des signes déjà connus de l'étudiant.

1er, br pr gr qr ber per guer qer bret pret gret qret 2 mer ser jer ner guer ser fer mert 3 rt sp rp rs 4 rtr spr rpr rsr 5 rter sper

Articulations les plus fréquentes.

6,, ler tr ps bj bst met mil milit part port portr pt bt dm qt st jt saut ds x rm ter tant fr rs rj sf jf nt nat juste ss ft ns sm cap mand mont fort ds men tras car jur expéd gm man nombr suis voudr done tret préf pres prem qal crep

Expression abrégée d'Articulations diverses.

A,, 1 Indiquèrent 2 insistèrent 3 insigne 4 inespéré 5 l'inespéré 6 d'inespéré 7 transigèrent 8 transcrit 9 transi 10 transmettre 11 lunaire 12 illusoire 13 propre 14 frottoir 15 gourme 16 bourgeois 17 circoncis 17 bis inconsidéré 18 je m'empresse 19 infini 20 infirme 21 bienfaisant 22 bienfait 23 bienheureux 24 supercherie 25 couple 26 trouble 27 patrie 28 charte 29 fixe 30 éparses 31 secte 32 nocturne 33 particule 34 Spectre 35 l'exceptèrent 36 adaptèrent 37 l'Egypte 38 adepte 39 vivre 40 oeuvre 41 pouvant 41 bis découvrir 42 couverte 43 coffre 44 n'offre 45 gueule 46 l'oeuvre 47 le culte 48 résulte 49 Sulpice 50 publier 51 palper 52 salve 53 débâcle 54 puissant 55 cuisine 56 induisent 57 luisant 58 suite 59 le jour 60 toujours 61 Parme 62 parjure 63 géologie 64 théologie 65 néologue 66 Béthune 67 m'étudier 68 séculier 69 sculpter 70 se croire 71 s'écrier 72 secrète 73 prédire 74 milliard 75 requirent 76 milice

DOUBLES ET TRIPLES CONSONNES

ET AUTRES ARTICULATIONS

QUI INTERVIENNENT LE PLUS FRÉQUEMMENT DANS LE DISCOURS.

Les lettres *l* et *r*, les plus fréquentes de la langue, et qui, de leur nature, se combinent continuellement avec toutes les autres consonnes, méritaient surtout d'être rapidement exprimées : aussi les doubles articulations, formées par l'addition de ces deux lettres, ont-elles, à l'exclusion de celles formées par l'addition d'autres consonnes moins fréquentes, obtenu les signes les plus simples et les plus rapprochés du centre de l'écriture, c'est-à-dire de l'intervalle compris entre les deux lignes parallèles.

INSTRUCTION.

Le lecteur, une fois pénétré de tout ce qui précède, je lui assure que le plus difficile est fait, et qu'il n'éprouvera aucune difficulté pour l'intelligence de ce qui lui reste à parcourir : son travail, notamment dans l'étude de la plupart des doubles et triples consonnes dont il s'agit ici, se réduira presque à rien, s'il fait attention qu'elles ne diffèrent des consonnes simples, déjà connues, que par le seul prolongement des signes qui les caractérisent.

C'est ainsi que les traits affectés aux lettres *b p*, *g q*, prolongés d'un corps d'écriture, ajoutent à leur acception celle de la lettre *r*, et produisent, par l'addition de cette palatale, les doubles consonnes *br pr*, *gr qr*: prolongés de deux corps d'écriture, les mêmes traits accroissent leur valeur de la prononciation *er*, ce qui donne les articulations *ber per*, *guer qer*: prolongés de trois corps d'écriture, ils s'enrichissent de l'articulation *ret*, d'où se forment les triples consonnes *bret pret*, *gret qret*. Exemples progressifs, planche IV, nº 1.

Il est essentiel de remarquer, relativement à ces élémens obtenus de l'agrandissement des seules consonnes *b p*, *g q*, qu'on a la faculté de les employer dans le corps et à la fin des mots comme à leur commencement : mais on doit aussi observer que dans les circonstances infiniment rares où ils dépasseraient de plus de trois corps d'écriture la ligne inférieure, l'usage en est scrupuleusement interdit.

Persévérant dans l'application des mêmes principes, il a suffi d'ajouter un corps d'écriture aux signes représentatifs des lettres *m*, *s*, *j*, *n*, *gn*, *v*, *f*, déjà connus de l'étudiant, pour leur faire exprimer les articulations *mer*, *ser*, *jer*, *ner*, *gner*, *ver*, *fer*; il a suffi d'en ajouter deux à la lettre *m* pour lui faire rendre l'articulation *mert*. Exemples gradués, même planche, nº 2.

On sentira combien il est avantageux de n'avoir, pour ainsi dire, à se rappeler que les signes des consonnes simples (planche II), pour connaître cette série de *doubles et de triples consonnes*.

Désinences

les plus fréquentes de la langue française.

1 sens 2 pensée 3 l'énoncé 4 réponse 5 pression 6 question
7 passion 8 l'émotion 9 pension 10 passionnâtes 11 pensionnat
12 passionne 13 passionnèrent 14 inaction 15 décoction 16 sanction 17 section
18 érection 19 exception 20 rémission 21 dictionnaire 22 création 23 criassion
24 couassions 25 pussions 26 bustion 27 impulsion 28 bustion 29 action

Abréviations de Prépositions, d'Adverbes, de Conjonctions et autres mots auxquels leur extrême fréquence a valu le privilège de signes distinctifs.

quoique tandis que jusque parceque lorsque et cætera alors d'alors dès lors néanmoins nonobstant
avant d'avant d'avec d'après outre en outre numéro fort bien bientôt plutôt plutard qui-
-que ce soit quoique ce soit quoiqu'il en soit quelqu'en soit en sorte que en quelque sorte
maintenant manuscrit malgré nota-bene post-scriptum moitié milieu moins autant d'autant
auparavant ci-devant pardevant mauvais rien rien moins qui quiconque quelconque tout toutefois
toutes les fois tout-à-fait dont dont il dont elle dont on peu à peu près peu à peu aucun d'aucun
aucunement chaque chacun ou chacune en effet sur surtout d'abord dans dans un qu'un environ
d'environ aussi aussitôt jamais qu'il lui celui voilà savoir beaucoup plusieurs plusieurs fois
aujourd'hui mieux meilleur d'ailleurs mobil immobil 29 bis nous nous nous vous vous vous
vous vous vous nous 30 manière 31 me 32 bien 33 pour 34 votre 35 vos 36 grand 37 notre 38 par 39 pas ou point 40 encore
41 plus 42 quel cependant 43 réel ou réellement 44 je vous 45 cet ou cette 46 opinion 47 l'opinion 48 d'opinion 49 te ou tu 50 ne 51 ce 52 je 53 que
54 d'un 55 l'un 56 le la les de du depuis 57 un 58 ses 59 comme 60 comment 61 mais 62 pour avec 63 pour après 64 Monsieur
65 Messieurs 66 Madame 67 Mesdames 68 Mademoiselle 69 Mesdemoiselles

Ponctuation … { Usuelle : . , ; : . ? ! ( ) = « »
Sténographique : . .. ; : : =



Tel est le moyen aussi simple en théorie que facile dans la pratique, à l'aide duquel j'ai pu, *sans aucune opération de la main*, et, par conséquent, sans l'intervention d'aucun nouveau signe, sans offrir à l'étudiant aucun travail d'esprit, représenter des élémens qui se multiplient à l'infini dans le discours, qui dès lors répandent dans le nouveau type une brièveté que l'on chercherait vainement dans les autres productions sténographiques, et dont les connaisseurs se feront aisément le tableau.

J'appellerai l'attention du lecteur sur les doubles consonnes exposées à ses regards, numéro 3 : elles exigent une étude particulière, non sous le rapport de leurs caractères considérés matériellement, lesquels sont tirés de la ligne droite et de la ligne courbe, signes connus de tous les hommes, mais eu égard à la position assignée à chacun d'eux, marque distinctive de leur attribution.

L'expression de la lettre *r* et de la syllabe *er*, dans leur combinaison avec ces doubles consonnes, n'a encore ici nécessité l'emploi d'aucun nouveau signe : elle découle, conformément aux principes dont il vient d'être fait l'application, de l'extension donnée aux caractères.

C'est ainsi que, par leur accroissement d'un corps d'écriture, les doubles lettres dont il s'agit, produites sous le n° 3, deviennent représentatives des triples consonnes *rtr*, *spr*, *rpr*, *rvr*. Exemples progressifs, même planche, n° 4.

Augmentées dans une proportion double, les articulations *rt*, *sp*, n° 3, ajoutent successivement à leur

valeur la prononciation *er*, d'où naissent les articulations *rtr*, *sper*. Exemple nº 5.

Le lecteur éprouvera sans doute quelque regret en voyant se terminer ici ce riche, ce puissant moyen d'abréviation, qui n'exige presque rien de la mémoire, qui ne requiert évidemment d'autre application de la part du disciple que l'étude des consonnes simples, planche II, et des consonnes doubles rangées sous le nº 3, planche IV.

Les caractères rangés sous le nº 6, même planche, n'ont besoin d'aucune instruction particulière.

Quant aux règles ci-après établies, elles exigent une lecture attentive, et, en outre, les exemples à leur appui produits sous ce titre : EXPRESSION ABRÉGÉE D'ARTICULATIONS DIVERSES, planche IV, lettre A, réclament un surcroît d'attention.

INITIALES *ind*, *ins*. — Les initiales *d* et *s* recourbées à gauche de leur naissance expriment, au moyen de cette modification, les articulations *ind*, *ins*. Exemples progressifs, nºs 1, 2 et 3, planche IV, lettre A.

INITIALE *in* dans *inespéré*. — La ligne droite ascendante, ayant trois corps d'écriture, représente l'initiale *in* dans *inespéré*, *inattendu*. Exemple nº 4, même planche, lettre A.

L'expression des lettres *l* et *d*, si souvent prépositives de cette initiale, est produite par un léger contour à gauche de leur naissance pour *l*, et à droite pour *d*. Exemples nºs 5 et 6.

INITIALES *transi*, *trans*. — La boucle décrite sous une forme ovale, et surmontant de deux corps d'écriture le sommet des signes, signale à leur gauche l'initiale *transi*,

à leur droite l'initiale *trans*, laquelle se réduit à *tran* devant l'*s*, et fait *transm* devant la lettre *t*. Exemples progressifs n°s 7 à 10.

Initiales *lu* et *illu*. — En convertissant en spirale la courbure représentative des lettres *l*, *é*, s'obtiennent les initiales *lu* et *illu*. Exemples n°s 11 et 12.

Initiale *pr*. — L'initiale *p*, légèrement recourbée à sa naissance en dessus, produit l'initiale *pr*. Exemple n° 13.

Initiale *fr*. — L'initiale *f*, grandie et inclinée de manière qu'elle occupe tout l'intervalle entre les deux parallèles, produit l'initiale *fr*. Exemple n° 14.

Initiales *cou*, *pour*. — Ces initiales sont produites par la courbe horizontale prise en sens inverse de celle qui désigne la voyelle *ou* au commencement des mots ; devant la lettre *r*, cette courbe représente l'initiale *cou* ou *gou*, et devant toute autre consonne elle rend l'initiale *pour* ou *bour*. Exemples n°s 15 et 16.

Initiale *circon*. — La forme qui résulte du *d initial* avec la concavité descendante, étant sans expression *au commencement des mots*, elle devient ici attributive de l'initiale *circon* dans *circonstance*, *circonspection*, et autres mots dont l'usage est fréquent. Exemple n° 17.

Initiales *cons*, *incons*. — L'initiale *s* bouclée à sa naissance *à droite* produit l'initiale *cons* ; bouclée à sa naissance *à gauche*, elle produit l'initiale *incons*. Exemple n° 17 *bis*.

Initiales *je me*. — L'initiale *m*, grandie dans une proportion double ou *illimitée* au delà de cette longueur, produit les initiales *je me*. Exemple n° 18.

Initiale *inf*. — L'initiale *f*, légèrement recourbée à

sa naissance en dessus, produit l'initiale *inf.* Exemples n°s 19 et 20.

INITIALE *bienf.* — L'initiale *f* ou *fr*, légèrement recourbée à sa naissance en dessus, produit l'initiale *bienf.* Exemple n° 21.

Bienf se réduit à *bien* devant la lettre *f;* suivie de la lettre *r*, elle se convertit en l'initiale *bieneu* dans *bienheureux*. Exemples n°s 22 et 23.

INITIALE *sub* ou *sup.* — Cette initiale est produite par la courbe verticale tracée en montant, et ne faisant pour ainsi dire qu'un jet avec les consonnes. Exemple n° 24.

FINALE *pl.* — La finale *pl* est désignée par la ligne courbée vers la droite, laquelle affecte deux corps d'écriture ou une proportion illimitée au delà de cette longueur. Exemples n°s 25 et 26.

FINALES *tr*, *rt.* — Ces finales sont caractérisées par le trait incliné vers la gauche, lequel comporte deux corps d'écriture pour *tr*, et en présente trois pour *rt.* Exemples n°s 27 et 28.

FINALE *x.* — La ligne droite ascendante, prolongée de quatre corps d'écriture, est le signe représentatif de la double consonne *x*. Exemple n° 29.

Dans les circonstances infiniment rares où cette finale ne peut s'employer qu'en dépassant de plus de trois corps d'écriture la ligne supérieure, on doit l'exprimer par les signes des consonnes simples *q* et *s*.

FINALE *rs.* — La ligne droite offrant deux corps d'écriture, et inclinée de manière qu'elle n'occupe que la moitié de l'espace compris entre les deux parallèles, substitue la finale *rs*. Exemple n° 30.

FINALES *ct*, *ctur*. — La ligne droite dont il s'agit, inclinée de telle sorte qu'elle tienne le milieu entre les traits ascendans et horizontaux, et occupant ainsi tout l'intervalle entre les deux parallèles, désigne la finale *ct* : lorsqu'elle dépasse le même intervalle, elle rend la finale *ctur*. Exemples n°s 31 et 32.

Ces inclinaisons, impraticables dans les sténographies qui n'ont point la ressource de lignes parallèlement tracées, peuvent s'observer ici avec une précision mathématique, même dans la plus grande précipitation.

On se rappellera qu'une légère courbure ajoutée *en dessous* des finales *rs* et *ct* dont il s'agit, signale l'articulation *er*, ou simplement *r*. Exemple n° 34.

On doit remarquer que les diphtongues *oi*, *oin*, précédées des finales *rs* et *ct*, s'expriment précisément comme à la suite des finales *m* et *r*. Voyez de nouveau, à l'appui de cette remarque, les exemples produits planche III, sous les n°s 71 et 72.

FINALE *icul*. — La courbure horizontale, portée par un mouvement rétrograde *au sommet* des signes-consonnes, représente la finale *icul*. Exemple n° 33.

Revenant fréquemment sous la plume, cette finale a paru mériter d'atteindre à ce haut degré de brièveté que lui communique la courbure horizontale.

FINALE *pt*. — Une ligne courbe prise en sens inverse de celle qui désigne la finale *pl*, dont il vient d'être parlé, produit la *finale pt*. Exemples n°s 35 à 38.

FINALES *iv*, *ivre*. — Immédiatement précédée de la voyelle *i*, et ne faisant qu'un jet avec son contour, la ligne droite *décrite perpendiculairement de bas en haut*, ou *inclinée vers la gauche*, passe successivement dans

la proportion d'un corps d'écriture au service de la lettre *v*, et dans une proportion illimitée au delà de cette longueur, à celui de la double consonne *vr* : de là les finales *iv*, *ivr*. Exemples nos 39 et 40.

Une foule de mots sont ainsi rendus avec une brièveté conforme à la fréquence de leur emploi.

FINALES *ouv*, *ouvr*, *ouver*. — La voyelle *ou* n'entraînant jamais, ou presque jamais après elle la lettre *n*, cette lettre échange ici son acception contre celle des soufflantes *v f* : de là la finale *ouv* dans *pouvant*, *souvent*. Exemple no 41.

La lettre *n* précédée de la voyelle *ou*, s'exprime, comme on l'a vu planche III, no 34 *bis*, par une légère courbure portée au-dessus de celle qui affecte cette voyelle.

Vr, qui revient fréquemment à la suite de la voyelle *ou*, y est représentée par la perpendiculaire de la lettre *q* : celle-ci, comme on l'a vu planche III, no 34, affecte, en cette rencontre, la forme horizontale : elle apparaît d'ailleurs fort rarement à la suite de la voyelle dont il s'agit. Exemple no 41 *bis*.

Les voyelles *ou* et *oi* ne se combinant jamais entre elles dans la formation des mots, et le contour de celle-ci, qui ne fait qu'un trait avec la première, méritant d'être utilisé, ce contour devient ici l'expression de la finale *ver*. Exemple no 42.

FINALE *fr*. — La finale *f*, inclinée de manière à ce qu'elle occupe l'intervalle des deux corps d'écriture, produit la finale *fr*. Exemples nos 43 et 44.

FINALE *eul*. — La lettre *l*, qui revient fréquemment à la suite de la voyelle *eu*, est produite, en cette ren-

contre, par le contour de la voyelle *i*, dont le son est inalliable avec cette dernière. Exemple nº 45.

Finale *euvr*. — La voyelle *u*, qui n'entraîne jamais à sa suite la voyelle *eu*, exprime fort brièvement, en cette occurrence, la double consonne *vr* : de là la finale *euvr*. Exemple nº 46.

DOUBLES CONSONNES

Obtenues par le prolongement du trait ou mouvement rétrograde qui caractérise la voyelle *u* entre deux consonnes descendantes.

Lorsque le trait dont il s'agit affecte deux corps d'écriture, il communique à la lettre *l* l'acception de la double consonne *lt*, et, devant les autres consonnes, il annonce la présence de cette même lettre *l*. Exemples progressifs, nºs 47, 48 et 49.

Lorsque le même trait affecte trois corps d'écriture, ou une proportion illimitée au delà de cette longueur, il communique à la lettre *l* la valeur de la double consonne *pl*. Exemple nº 50.

EXPRESSION

De la diphtongue *ui* et de la voyelle *ou*, *sans aucune opération de la main*.

Les consonnes *simples* *p* et *s*, *d* et *s*, *n* et *s*, *s* et *t*, *q* et *s*, *l* et *s*, subtituées aux doubles consonnes *ps*, *ds*, *ns*, *st*, *qs*, *ls*, annoncent entre elles, par cette substitution, la présence de la diphtongue *ui*. Exemples nºs 54 à 58.

L'existence de la voyelle *ou* est toujours présumée entre la finale *r* et les consonnes qui la précèdent, toutes les fois que, pouvant faire emploi des doubles articulations formées par l'addition de cette lettre, l'on s'en abstient. Exemples nos 59 et 60.

DOUBLES CONSONNES

Obtenues de l'incompatibilité de son entre la diphtongue *oi* et les voyelles *a* et *o*.

La diphtongue *oi* et sa corrélative *oin*, n'entraînant jamais après elles les voyelles *a* et *o*, indiquent que les consonnes qui suivent ces voyelles sont censées précédées de la lettre *l*, excepté cette dernière, qui, au contraire, est censée suivie de la lettre *v*, et l'*n* qui remplit les fonctions de la double consonne *cl*. Exemples progressifs, nos 51, 52 et 53.

Initiale *pa*. — La langue française n'offrant aucun exemple de la combinaison de deux *rr* immédiatement suivis d'une autre consonne, j'ai profité avec empressement de cette exclusion pour utiliser de nouveau le *r* initial, lequel, devant toutes les doubles consonnes qui ont cette palatale pour prépositive, exprime fort brièvement la syllabe *pa* ou *ba*. Exemples nos 61 et 62.

Finale *éolo*. — Contournée à gauche des consonnes, et modifiée par un saillant écart de la main à la base de ces dernières, la boucle fait l'office des syllabes *éolo*. Exemples nos 63 et 64.

La courbure horizontale sert de moyen d'union entre ces syllabes et les consonnes descendantes. Exemple no 65.

RÈGLES DIVERSES.

Un simple trait ascendant, ajouté aux lignes courbées vers la gauche, ne faisant qu'un jet avec leur cintre, et perdu ensuite dans un mouvement rétrograde de la main, toujours dans le sens de la consonne qui suit, exprime la voyelle *u*. Exemples nos 66 et 67.

Cette règle s'applique pour ainsi dire d'elle-même aux concavités descendantes. Exemples nos 68 et 69.

Lorsque le trait ascendant dont il s'agit n'est point affecté du mouvement rétrograde qui désigne la voyelle *u*, il produit la voyelle *i*, mais alors ce trait est tracé perpendiculairement ou faiblement incliné vers la gauche. Exemples nos 73, 74 et 75.

On doit observer que l'expression de l'*i*, par ce moyen, est facultative : sa forme habituelle est même préférée, s'il n'est besoin d'une grande célérité. Exemple no 76.

Lorsque la courbe horizontale de l'initiale *q* est immédiatement suivie de la lettre *s*, elle devient, concurremment avec cette lettre, représentative de la double consonne *cr*. Exemples nos 70, 71 et 72.

L'expression de la finale *x* ou *qs* sous le trait ascendant no 29, a permis l'application de cette règle.

Remarque. — Les courbes horizontales, substituées aux articulations *préf*, *pres*, *prem*, etc., planche IV, no 6, ne s'emploient jamais lorsqu'elles sont suivies *immédiatement* de consonnes *descendantes*.

DÉSINENCES

LES PLUS FRÉQUENTES

DE LA LANGUE FRANÇAISE.

Ces désinences, à la représentation desquelles les auteurs ont employé jusqu'ici des caractères détachés ou des formes composées qui, loin de répandre plus de brièveté dans l'écriture en accroissent la prolixité, sont rendues dans la sténographie des sténographies par de légers contours qui les réduisent à leur plus simple expression, et, en outre, ont la propriété non moins avantageuse de pouvoir s'unir immédiatement à toutes les formes sténographiques dont ils sont le complément.

INSTRUCTION.

DÉSINENCES *ans*, *ons*.

Les désinences *ans*, *ons*, par lesquelles se terminent plus de 500 mots, sont caractérisées par la courbure horizontale faisant l'office de la sifflante *s*, et, de plus, ayant la propriété de nasaler les voyelles *a* et *o*. Exemples n[os] 1, 2, 3 et 4, planche V.

Lorsque cette courbure est suivie de consonnes, elle cesse d'exprimer la lettre *s*, et est alors considérée simplement comme signe de *nasalité*, ainsi qu'il a été démontré plus haut, planche III, n[os] 37 et 38.



DÉSINENCES *sion*, *stion*.

La désinence *sion* est caractérisée par un simple trait qui coupe le jambage de la consonne et ne fait qu'un jet avec la boucle tracée dans la plus petite proportion visible : la désinence *stion* n'en diffère que par l'agrandissement ostensible de la boucle. Exemples n[os] 5 et 6, planche V.

DÉSINENCES

assion, *ossion*, *ansion*, *onsion*, *acsion*, *ocsion*, *ancsion*, *oncsion*.

L'assemblage de la voyelle *i* avec les voyelles formées de la boucle, a lieu invariablement par l'entremise de la voyelle *é*, laquelle, comme on l'a vu plus haut, et attendu l'absence dans le langage de toute combinaison de *trois sons contigus*, sert de moyen d'union entre les voyelles dont la jonction entre elles ne s'opère pas immédiatement.

De la faculté d'appliquer cette règle émanent les suivantes :

Le contour de l'*i*, identifié avec les boucles représentatives des voyelles *a* et *o*, signale la finale *sion*, et donne ainsi naissance aux désinences *assion*, *ossion*; le même contour grandi d'une manière appparente a, en outre, la propriété de *nasaler* ces voyelles : de là les désinences *ansion*, *onsion*. Exemples progressifs n[os] 7, 8 et 9.

Suivi de voyelles, le contour ou demi-cercle dont il s'agit rend la prononciation *sion* dans *passionnâtes*,

pensionnat : terminatif, il figure cette prononciation par la lettre *n* tracée en montant, avec laquelle, au moyen de cette direction, il opère sa jonction d'un seul trait. Exemples nos 10, 11, 12.

Immédiatement suivi de consonnes, le même contour rend la prononciation *sioné ;* et, converti en spirale, il devient l'expression de la finale *csion :* de là les désinences *acsion*, *ocsion*, *ancsion*, *oncsion*. Exemples progressifs, nos 13, 14, 15 et 16.

DÉSINENCES *ecsion*, *epsion*.

La concavité dont il s'agit, diversement combinée, comme le démontrent les exemples ci-après, à la suite de la courbure de la diphtongue *oi*, devient représentative, concurremment avec cette dernière, des désinences *ecsion*, *epsion*. Exemples nos 17, 18 et 19.

La finale *sion* de ces désinences, et de celles ci-après indiquées, produit les prononciations *sio-n* et *sioné*, précisément dans les mêmes circonstances que la finale *sion* des désinences ci-dessus exprimées. Voyez de nouveau, à l'appui de cette remarque, les exemples ci-dessus, nos 10, 11, 12 et 13.

DÉSINENCE *ision*.

Lorsque deux *ii* se joignent immédiatement, le second reçoit l'acception de la finale *sion :* ainsi est produite la désinence *ision*. Exemples nos 20 et 21.

Le second *i* grandi d'une manière apparente produit la désinence *icsion* dans *dictionnaire*. Exemple n° 21.

La conséquence de cette règle est que l'union des voyelles *ii* a lieu en la manière indiquée plus haut : *Expression et union des voyelles contigües*, page 53.

DÉSINENCES *iasion*, *uasion*, *éasion*, *ouasion*.

Toutes les fois que la voyelle *u* se trouve faire suite immédiate à deux autres voyelles, *occurrence dans laquelle il y a toujours incompatibilité de son*, elle exprime la finale *sion* : de là les désinences *iasion*, *uasion*, *éasion*, *ouasion*. Exemples gradués, même planche, n°s 22, 23 et 24.

DÉSINENCES *usion*, *ucsion*, *ulsion*, *ustion*.

Le contour de l'*i*, précédé de la combinaison qui représente l'*u* entre deux consonnes, désigne la finale *sion* : de là la désinence *usion*. Exemple n° 25.

Le même contour, augmenté d'une manière apparente, produit la terminaison *csion* : de là la désinence *ucsion*. Exemple n° 26.

Par l'addition d'un corps d'écriture au trait ascendant qui caractérise la voyelle *u*, s'obtiennent concurremment avec les concavités dont il s'agit les désinences *ulsion* dans *impulsion*, *ustion* dans *combustion*. Exemples n°s 27 et 28.

RÈGLE GÉNÉRALE. — Dans la vue de simplifier certaines combinaisons, ou d'ajouter à l'agrément des formes, la désinence *sion* peut être suppléée par le *point* porté au sommet du dernier jambage des mots sténographiés. Exemple n° 29.

EMPLOI DU BLANC.

Le BLANC, signe aussi sensible qu'une ligne droite ou une partie de la sphère, ayant sur tous les autres signes l'avantage de s'exprimer de lui-même, m'a paru devoir s'introduire dans la *Sténographie des Sténographies*, et y rendre d'importans services.

Les auteurs qui ont médité avant moi sur le même sujet ont fait usage du BLANC; mais la plupart, à l'imitation les uns des autres, ne lui ont donné qu'une valeur extrinsèque : aucun n'est parvenu à l'utiliser avec fruit.

La formation d'un seul mot, dans toutes les sténographies qui ont précédé l'ouvrage que je présente, exige souvent l'emploi de plusieurs signes entre lesquels il n'y a pas d'union possible.

Or, comment, à l'aspect de figures décrites séparément les unes à la suite des autres, distinguer celles qui commencent les mots de celles qui les terminent?

Il fallait bien, par un indice quelconque, établir cette distinction.

Le BLANC, qui ne coûte aucune opération de la main, paraissait propre à cet usage : tel est, en effet, le moyen que les auteurs ont tour à tour employé.

Ramsay, Byrom, Scott, Gruter, Coulon-Thévenot, l'abbé Renard, Thibierge, Barbier, Vidal, Taylor et ses copistes, ont successivement immolé le BLANC, si je puis parler ainsi, à marquer la séparation entre leurs

mots. Sans cette séparation ils eussent été continuellement exposés à confondre les *initiales* de l'un avec les *finales* de l'autre, ou ces mêmes finales avec les monosyllabes ayant la même consonnance; ce qui ne serait pas un moindre défaut dans ces sténographies déjà hérissées, sous d'autres rapports, d'insurmontables difficultés.

Ce même BLANC que les auteurs ont jusqu'ici laissé pour ainsi dire sans expression, est, dans la *Sténographie des Sténographies*, un riche moyen d'abréviation.

Ses résultats ne se bornent pas au retranchement de quelques lettres initiales; il agit encore au milieu des mots comme à leur commencement: par son entremise, des lettres médiales qui reviennent fréquemment sont exprimées sans qu'il en coûte au sténographe aucune opération manuelle.

Mais comment, à l'aide du BLANC, pouvoir figurer des lettres *dans le corps des mots*, sans couper ces mêmes mots, sans être obligé de lever la plume, sans que rien, en un mot, produise le repos de la main?

C'est ce que l'instruction va démontrer; et c'est là, en effet, dans la solution de ce problème, que réside le principal mérite des abréviations dont je vais offrir l'ensemble.

INSTRUCTION.

Les doubles et les triples consonnes formées par l'addition de la lettre *l* fournissent des exemples très-multipliés de leur emploi dans la formation des mots.

Or, il est sensible que l'application du BLANC à ces nombreux élémens du discours doit être un moyen puissant d'augmenter la fécondité du nouveau type abréviateur : c'est ainsi qu'une série considérable de mots, souvent très-compliqués, vont se trouver réduits à leur plus simple expression.

Il faut donc savoir que devant toutes les articulations *médiales* figurées *sous un seul trait de plume*, autres que celles exprimées dans le tableau ci-après, le BLANC, laissant apercevoir l'intervalle de *deux corps d'écriture*, ou un espace *illimité* au delà de cette proportion, est consacré à l'expression de l'*l* finale. Exemples planche Ire, mots *l'éclair*, *querelle*, *conclusion*. Ces mots sont *censés* précédés du BLANC.

On ne saurait assez intimement se pénétrer de cette règle, dont l'application, ainsi que nous l'avons annoncé, permet de pouvoir rendre *dans le corps des mots comme à leur commencement*, sans qu'il en coûte *aucune opération de la main*, l'une des consonnes les plus fréquentes de la langue.



TABLEAU DES ARTICULATIONS

DEVANT LESQUELLES LE BLANC EST APPELÉ A D'AUTRES FONCTIONS QUE CELLES EXPRIMÉES DANS L'INSTRUCTION CI-CONTRE.

Laissant apercevoir l'intervalle de *deux corps d'écriture*, ou un espace *illimité* au delà de cette longueur, le BLANC

DEVANT LES ARTICULATIONS	CHANGE LEUR ACCEPTION EN	
cap.	*capit*	dans *capitaine.*
ch.	*chap*	dans *chapitre.*
ct ou qt.	*vict*	dans *victoire.*
df.	*modif*	dans *modifier, motif.*
dm.	*dom*	dans *domaine.*
donn.	*abandonn*	dans *abandonner.*
fr, suivie de *ui.*	*usufr*	dans *usufruit.*
fr, suivie de toute autre lettre.	*fond*	dans *fondé.*
fort.	*infort*	dans *infortune.*
ft.	*vit*	dans *évident.*
gm.	*augm*	dans *augmenter.*
just.	*jur*	dans *jurisprudence.*
l.	*ll* mouillée	dans *aille.*
ler.	*rl*	dans *relation.*
man.	*manuf*	dans *manufacture.*
mil.	*mal*	dans *malaise.*
mont.	*surmont*	dans *surmonter.*
mt.	*mat*	dans *maternité.*
ms.	*mus*	dans *musicienne.*
nt.	*not*	dans *notaire.*
per.	*pers*	dans *aperçu.*
part.	*prud*	dans *prudent.*
port.	*prot*	dans *protégé*
pref.	*prof*	dans *profond.*
prem.	*prom*	dans *promis.*
pres.	*pros*	dans *procès.*
ps, bst.	*ops, obst*	dans *obséder, obstacle.*
pt.	*opt* ou *obt*	dans *opter, obtenir.*
qel.	*qil*	dans *kilogramme.*
qer.	*cord*	dans *concorde.*
r, suivi de la lettre *n.*	*born*	dans *borner.*
r, suivi de toute autre lettre.	*par*	dans *Paris.*
rm.	*form*	dans *formation.*
rs, rj.	*fors, forj*	dans *force, forge.*
rt ou rd.	*ord*	dans *ordre, ordonne.*
ser.	*sert*	dans *certes.*
sf.	*suf*	dans *suffisance,*
sm.	*sim*	dans *simulé.*
ss.	*jug*	dans *jugement.*
st, jt.	*str, jtr*	dans *astre, jetterai.*
ts ou tes.	*test*	dans *tester.*
suiv.	*suivr*	dans *suivront.*
tant.	*vant*	dans *avantage.*
ter.	*tern*	dans *éternité.*
tr, suivie de *i-n.*	*doctr*	dans *doctrine.*
tr, suivie de toute autre lettre.	*trib*	dans *tribune.*
trav.	*entrav*	dans *entraver.*
tret.	*introd*	dans *introduction.*
ver.	*vert*	dans *vertu, averti.*
voudr.	*vaudr*	dans *vaudra.*

ATTRIBUTION DU POINT

ANALOGUE A CELLE DU BLANC.

Les articulations *comb*, *comp*; *conv*, *conf*; *cond*, *cont*; *cons*, *conj*; *cong*, *conq*, fournissent des exemples très-répétés de l'emploi de la syllabe *qon* dans la composition des mots.

Les articulations *col*, *com*, *co-n*, *cor*, en offrent aussi de très fréquens de l'emploi de la syllabe *qo*.

Ces deux syllabes sont abrégées par le point placé vers le milieu à droite, et le plus près possible du dernier jambage des mots sténographiés : il annonce la présence de la syllabe *qon* devant toutes les lettres *médiales* autres que les consonnes *l*, *m*, *n* et *r*, devant lesquelles cette syllabe se change en *qo*. Exemple planche Ire, mot *conclusion*.

Est exceptée de cette règle la double consonne *x* ou *cs*, laquelle, affectée du *point*, change son acception en *sucs* dans *succès*, *succession*.

L'application du *point* aux deux syllabes dont il s'agit ajoute singulièrement à la simplicité et à l'agrément des formes.

Le même *point*, jeté immédiatement *au-dessous* du dernier jambage des mots sténographiés, annonce la présence de la lettre *l* devant toutes les articulations *médiales*. Exemple planche Ire, mot *l'élève*.

ABRÉVIATIONS

DE PRÉPOSITIONS, D'ADVERBES, DE CONJONCTIONS ET AUTRES MOTS AUXQUELS LEUR EXTRÊME FRÉQUENCE A VALU LE PRIVILÉGE DE SIGNES DISTINCTIFS.

Toutes les Sténographies ont employé à l'expression des mots qui reviennent le plus fréquemment des caractères particuliers; mais aucune n'en a présenté qui soient aussi faciles à graver dans la mémoire, et surtout d'une exécution aussi prompte que ceux imaginés pour la *Sténographie des Sténographies*.

La boucle inclinée à droite et à gauche, et les courbures diversement modifiées, embrassent à elles seules presque toutes les abréviations de ce genre.

Un regard attentif sur l'ensemble de ces abréviations, suffira pour se convaincre de l'extrême facilité qu'on doit avoir à les retenir.

Il ne saurait échapper à l'observation, par exemple, que la boucle, dans son acception de la conjonction *quoique*, occupe la même position que la lettre *q*, qui revient deux fois dans ce mot; que dans son acception de *tandis que*, où interviennent les deux dentales *t d*, elle occupe la même position et est inclinée précisément dans le sens de la ligne droite affectée à ces deux consonnes; que dans son acception du mot *jusque*, elle coupe la même ligne que le trait représentatif de la lettre *j* initiale de ce mot.

Les remarques de cette nature s'offrent pour ainsi dire d'elles-mêmes. Elles simplifient le travail à un tel point, dans l'étude des nouveaux caractères, qu'il suffit de les tracer quelquefois pour les connaître parfaitement.

Le *m* perpendiculaire, *isolé*, exprime le mot *manière*: d'où l'on induit la conséquence que la formation du mot *me* a lieu constamment par le concours du *m* horizontal. Exemples planche V, n°s 30 et 31.

La prononciation des lettres *b*, *p*, *v*, *f*, *gu*, *gn*, *r*, *dr*, *anr*, *bl*, *pl*, *cl*, *sp*, *rl*, *sv*, *st*, *op*, *lop*, *dop*, tracées *isolément*, n'ayant aucun sens, ne rappelant aucun mot français, elles ont été affectées, successivement et dans le même ordre, à la représentation des mots *bien*, *pour*, *votre*, *vos*, *grand*, *notre*, *par*, *pas* ou *point*, *encore*, *belle*, *plus*, *quel*, *cependant*, *réel* ou *réellement*, *je vous*, *cet* ou *cette*, *opinion*, *l'opinion*, *d'opinion*. Exemples planche V, n°s 32 à 48.

Ces mots m'ont paru ne pouvoir être rendus d'une manière plus analogue à leur usage fréquemment reproduit.

Quant aux lettres *t*, *n*, *s*, *j*, *q*, dont la prononciation transmet fidèlement à l'oreille les petits mots *te*, *ne*, *se*, *je*, *que*, elles ont dû, tracées *isolément*, conserver leur valeur alphabétique. Exemples n°s 49 à 53.

Les lettres *d* et *l*, seules, font exception : *isolées*, elles signalent les mots *d'un*, *l'un*, et les articles *de*, *le*, attendu leur fréquence dans le langage, sont rendus par le *point*, le plus exigu de tous les signes, et dont la formation, par conséquent, est plus rapide encore que les traits qui affectent ces consonnes. Exemples n°s 54 et 55.

Les petits mots *le*, *la*, *les*, *de*, *du*, *des*, *il*, *un*,

sont d'un fréquent emploi : l'annotation la plus simple, *le point fermé et le point à jour*, leur est affectée. Exemple n° 56.

Le BLANC observé devant le *point à jour* dont il s'agit convertit *les*, *du*, *des*, en *lesquels*, *duquel*, *desquels*.

Le *point* au-dessus des voyelles *a*, *an*, *o*, signifie *quel* dans *à quel*, *en quel*, *auquel*; placé *au-dessous* des mêmes voyelles, ce point signifie *laquelle* dans *à laquelle*, *en laquelle*.

Les mots isolés *lequel*, *laquelle*, s'obtiennent par la répétition du *point*, qui, comme on vient de le voir, affecte les articles *le* et *la*.

Le *m horizontal*, recourbé à sa naissance en dessus et en dessous, désigne successivement les pronoms *se*, *ses*; recourbé à sa base, le même trait exprime les mots *comme* et *comment*. Exemples n°s 57, 58, 59 et 60.

Mais est rendu par l'*é isolé*, recourbé à sa naissance *en dessus*. Exemple n° 61.

Les prépositions *avec*, *après*, sont abrégées par *le point à jour* au-dessous du dernier jambage des mots sténographiés pour la première, et au-dessous pour la seconde. Exemples n°s 62 et 63.

Les mots *Monsieur*, *Messieurs*, *Madame*, *Mesdames*, *Mademoiselle*, *Mesdemoiselles*, sont abrégés ainsi qu'on le voit n°s 64 à 69.

Les signes de la ponctuation n'ont besoin d'aucune instruction particulière.

REMARQUE. — Le *point*, qui représente les petits mots *le*, *la*, *un*, *de*, *il*, est toujours un peu éloigné des mots qui précèdent, et, à ce moyen, se distingue du *point* dont il a été parlé plus haut, page 74.

ABRÉVIATIONS FACULTATIVES,

APPLICABLES

AUX AUXILIAIRES *ÊTRE* ET *AVOIR*.

Les verbes paraissent mériter, par l'étendue de leurs propriétés, toute l'attention des abréviateurs : aussi parmi les auteurs qui se sont occupés de la simplification des langues écrites, plusieurs n'ont-ils point perdu de vue ces mots qui jouent un si grand rôle dans toutes les langues, ces mots qui se reproduisent alternativement sous une multitude de formes, et sont, pour ainsi parler, les caméléons du langage.

Cependant, osons le dire, combien le résultat de leurs tentatives en ce genre est loin de pouvoir satisfaire !

Certainement les moyens abréviatifs proposés par ces auteurs ne pouvaient ajouter à l'extrême célérité de la *Sténographie des Sténographies* : appliqués à ce nouveau système, c'eût été pour ainsi dire une infécondité, un hors-d'œuvre.

Les seuls verbes susceptibles d'une expression plus abrégée que celle qui résulte de nos moyens ordinaires, sont : les deux auxiliaires *être* et *avoir* : revenant à tout instant sous la plume, ces verbes méritaient à bon droit le privilége de signes distinctifs simples au plus haut degré.

Abréviations Facultatives,

applicables aux auxiliaires Être et Avoir..

Temps simples.

Présent de l'Indicatif. Imparfait. Prétérit défini. Futur. Conditionnel. Subjonctif présent.

Avoir... {
Être.... {

Imparfait. Infinitif présent. Participe présent.

avoir être étant ayant

Exemples.

(*)

nous sommes nous avons nous étions nous avions nous fûmes

nous eûmes nous serons nous aurons nous serions nous aurions

que nous soyons que nous ayons que nous fussions que nous eussions

Négations ne, ne pas ou ne point.

1 nous ne sommes 2 nous ne sommes pas 3 nous ne serons 4 nous ne serons pas

5 n'étant 6 n'ayant 7 n'étant pas 8 n'ayant pas 9 je ne suis pas

Temps composés.

10 nous avons été 11 nous avons eu 12 nous n'avons pas été 13 nous n'avons pas eu

14 nous n'aurons pas été 15 nous n'aurons pas eu 16 nous n'aurons été 17 nous n'aurons eu

(*) Le pronom NOUS, comme on vient de le voir, pl. 5. N.° 29 bis, est représenté par une légère courbure sur la seconde ligne. Il suffira de concevoir parfaitement le système des conjugaisons à cette première personne plurielle, pour le concevoir de même à l'égard de toutes les autres.

INSTRUCTION.

Les temps des verbes se divisent, comme on sait, en *temps simples* et en *temps composés*.

TEMPS SIMPLES.

Les *temps simples* des verbes *être* et *avoir* se figurent, comme on le voit planche VI, dans l'espace compris entre les deux lignes parallèles.

On doit remarquer que, pour les *temps simples* du verbe *être*, les traits horizontaux qui leur sont affectés se décrivent le plus près possible de la seconde ligne *sans la toucher*, et que, pour les *temps simples* du verbe *avoir*, ils se décrivent le plus près possible de la première ligne, également *sans toucher cette ligne* : les courbures consacrées à l'expression des temps simples du futur et du conditionnel posent au contraire *sur les lignes*. On ne les emploie que précédées du BLANC pour éviter de les confondre avec les voyelles formées des mêmes courbures.

On doit remarquer, en outre, que la courbure caractéristique de l'*imparfait de l'indicatif* prend naissance précisément sur la première ligne pour le verbe *avoir*, et que pour le verbe *être*, elle se montre *au-dessous* de cette ligne, c'est-à-dire *vers le milieu de l'intervalle*.

Par l'accroissement illimité des traits horizontaux qui expriment le *présent* et l'*imparfait de l'indicatif*,

se rendent, comme on le voit, le *présent* et l'*imparfait du subjonctif*.

L'*infinitif présent* est caractérisé par un trait offrant la proportion de deux corps d'écriture, et incliné de manière qu'il n'occupe que *la moitié de l'espace compris entre les lignes*. Exemple planche VI.

Un léger crochet adapté à la naissance de ce trait incliné produit en dessus la lettre *d*, en dessous, la lettre *l*.

Le *participe présent* a pour signe représentatif la ligne horizontale bouclée à sa naissance *en dessous* pour le verbe *être*, *en dessus* pour le verbe *avoir*.

NÉGATIONS

_Ne_, _ne pas_ ou _ne point_, identifiées aux signes des temps simples.

La boucle décrite *en dessous* des temps simples formés de la ligne droite, et *en dehors* du cintre des concavités qui représentent le *futur* et le *conditionnel*, désigne la négation *ne* : décrite *en dessus* de la ligne droite, et *en dedans* des concavités dont il s'agit, la même boucle signale la négation *ne pas* ou *ne point*. Exemple même planche, nos 1, 2, 3 et 4.

Il faut excepter de cette règle le *participe présent* : la boucle caractéristique de ce temps, augmentée d'une manière apparente, le suppose accompagné de la négation *ne*, et par l'accroissement illimité du trait horizontal s'obtient la négation *ne pas* ou *ne point*. Même planche, nos 5 à 8.



TEMPS COMPOSÉS.

Une légère courbure identifiée aux signes des *temps simples*, et contournée *en dessous*, désigne le participe *été*; contournée *en dessus*, elle désigne le participe *eu* : de là les *temps composés*, qui se forment, comme on sait, de la réunion de ce même participe aux temps simples. Exemples même planche, nos 10 et 11.

Lorsque les participes passifs sont précédés de la boucle, marque distinctive des négations *ne*, *ne pas*, l'on convertit la courbure qui leur est propre en un trait horizontal ayant la plus petite proportion visible pour *été*, et offrant celle de deux corps d'écriture pour *eu*. Même planche, nos 12, 13, 14 et 15.

Il est à remarquer que le trait horizontal dont il s'agit, ne pouvant s'identifier rapidement avec la boucle qui représente la négation *ne* à la suite du *futur* et du *conditionnel*, fait seul, dans ce cas, l'office de cette négation et du participe passif. Exemples, *nous n'aurons été*, *nous n'aurons eu*, même planche, nos 16 et 17.

LICENCES
STÉNOGRAPHIQUES.

La *Sténographie des Sténographies*, qui ne doit se prêter à rien d'arbitraire ni d'équivoque, n'admet, comme licences sténographiques, que les altérations ou suppressions ci-après indiquées.

Ces altérations, sans entraîner à la lecture aucun inconvénient, viennent encore ajouter à la célérité : le désir ou le besoin d'écrire plus vite en auront bientôt consacré l'usage.

INSTRUCTION.

La suppression de l'*u* de la voyelle *eu*, de laquelle il ne peut naître en général aucun inconvénient pour la lecture, est une règle avouée par tous les abréviateurs.

Toutefois je ne conseille ce retranchement qu'entre deux consonnes, comme dans *jeunesse*, *heureuse*, *amateur*, *demeurant*, que l'on peut écrire : *jenesse*, *heurese*, *amater*, *demerant* : on doit se l'interdire *au commencement et à la fin des mots*.

Il est d'autres circonstances où les suppressions de ce genre ne prêtent pas davantage à l'équivoque.

C'est ainsi que dans les mots *résurrection*, *génuflexion*, on peut très bien négliger d'exprimer la voyelle *u* sans craindre que cette omission cause le moindre doute à leur traduction : on sténographie *réserrection*, *géneflexion*.

En général la suppression d'une voyelle *dans les mots qui en comportent trois* ne crée point d'homonymes, et ne peut être pour le lecteur un sujet d'incertitude.

Ainsi, par exemple, dans *honrera, favriser, florsant, prlonger*, il n'est assurément personne dont l'imagination ne supplée facilement au vide laissé par le retranchement des voyelles, et qui ne traduise aussitôt : *honorera, favoriser, florissant, prolonger.*

Or, si ces mots, quoique décrits *isolément* avec une voyelle de moins, sont très reconnaissables, l'on conviendra que dans le discours où le discernement est aidé par la liaison des idées, leur intelligence ne doit rien laisser à désirer.

Toutefois il n'appartient qu'à des sténographes exercés de se permettre cette licence, et seulement lorsqu'ils ont la certitude que, comme dans les exemples cités, il n'en peut résulter de gêne ni d'équivoque à la lecture.

Entre autres licences qui ne sauraient manquer d'être consacrées par l'usage, je signalerai la suppression de la première voyelle dans *réimprimer, réimpression, réel*, qui, ainsi sténographiés, *rimprimer, rimpression, rel*, ne sauraient arrêter l'intelligence, même la plus bornée, sur leur vraie signification.

Il est sans doute inutile d'ajouter que l'on doit s'interdire toute espèce d'altération ou de suppression, s'il n'en découle l'avantage de l'économie d'un temps ou d'un mouvement de la main en faveur de la rapidité, ou, à défaut de cet avantage, s'il n'en résulte un monogramme plus flatteur à la vue.

Toujours dans l'intention d'abréger davantage, on

peut suppléer par la diphtongue *oi* les voyelles contiguës *oë* dans *cohéritier*, *incohérent*, *coërcition*, *coërcitif*, sans autre inconvénient qu'une peinture un peu moins fidèle du son de ces voyelles.

On peut aussi représenter par les doubles consonnes *ls*, *sp*, *st*, les articulations *lx*, *xp*, *xt*, dans *Alexandre*, *l'expression*, *l'extrême*, et par conséquent sténographier : *Alesandre*, *l'espression*, *l'estrême*.

La substitution de la lettre *s* aux lettres *j* et *ch*, substitution fondée sur le rapprochement sensible que ces consonnes ont entre elles dans la prononciation, est encore une altération ou licence fort admissible toutes les fois que, sans créer d'homonymes, elle procure l'avantage de l'économie d'un mouvement.

Or, en faisant l'application de cette règle, on écrit : les *risesses* qu'il possède sont immenses; sa conduite n'a pas toujours été *irréprosable ;* ce procès lui a coûté beaucoup de *démarses ;* elle est aimée, chérie et *resersée* de tout le monde, au lieu de : les *richesses* qu'il possède sont immenses; sa conduite n'a pas toujours été *irréprochable ;* ce procès lui a coûté beaucoup de *démarches ;* elle est aimée, chérie et *recherchée* de tout le monde.

Ces licences peuvent sans contredit être permises dans une écriture rapide, et sont incapables d'arrêter l'intelligence d'un sténographe.

Un abréviateur, dans l'intérêt de son art, ne devant négliger l'emploi d'aucun des moyens qui tendent à abréger, on ajoutera ici que lorsque les voyelles *o* et *on coupent* les lignes, la première produit l'initiale *occu* dans *occuperai*, la seconde rend l'initiale *entr* dans *entrepris*. Voyez ces mots sténographiés, planche première.



SYSTÈME D'ABRÉVIATION

ENTIÈREMENT NOUVEAU,

APPLICABLE A TOUTES LES LANGUES,

ET PROPRE A ABRÉGER ENCORE

LA STÉNOGRAPHIE DES STÉNOGRAPHIES ELLE-MÊME.

L'extrême simplicité des caractères de la *Sténographie des Sténographies*, leur brièveté, le peu de mouvemens qu'il faut à la plume pour les dessiner, fondent sans contredit le système le plus rapide qui ait encore paru : tout écrivain dont la main n'a pu franchir le degré de vitesse ordinaire pourra désormais recueillir la parole ou suivre la promptitude de ses idées, sans qu'il ait besoin de recourir à aucun mode particulier d'abréviation.

Mais une vérité universellement reconnue, c'est qu'il y a des personnes qui, quoi qu'elles fassent, ne sauraient atteindre même à ce degré de vitesse ordinaire : malgré l'exercice le plus prolongé, malgré la constance la plus opiniâtre, leur main, naturellement paresseuse, ne cesse point de tracer les caractères de l'écriture avec une excessive lenteur.

C'est principalement à l'usage de ces personnes que j'ai cru devoir consacrer le système d'abréviation dont je vais offrir le développement : néanmoins celles qui

doivent à une impulsion de la nature la souplesse de leurs doigts, l'extrême célérité avec laquelle elles écrivent, ne négligeront pas les moyens qui leur garantissent la possibilité d'écrire plus vite encore.

INSTRUCTION.

Ce nouveau système d'abréviation consiste à réduire tous les mots *d'une longue tenue* aux FORMES INITIALES NÉCESSAIRES A LEUR INTELLIGENCE.

J'appelle FORMES INITIALES toute réunion de syllabes qui ne conviennent et ne peuvent s'adapter qu'à un seul et unique mot, à l'exclusion de tous les autres mots dont se compose une langue.

Les FORMES INITIALES NÉCESSAIRES A L'INTELLIGENCE DES MOTS sont celles qui conservent *assez de syllabes écrites* pour faire deviner incontinent *les syllabes omises*.

Les mots ramenés à une aussi simple expression se distinguent de ceux qui les accompagnent par un léger trait horizontal placé immédiatement au-dessous de leurs signes; porté à leur sommet, le même trait indique particulièrement les FORMES INITIALES DES VERBES.

Le tableau ci-après expose aux regards du lecteur les *terminaisons ou désinences* les plus fréquentes de la langue : identifiées, comme on va le voir, aux mots réduits à leurs FORMES INITIALES, elles ajoutent considérablement à la clarté de l'écriture, et, en outre, elles dispensent de souscrire du trait horizontal la base des signes abréviatifs, ainsi qu'il vient d'être prescrit : l'u-

sage du même trait devient encore inutile lorsque la lettre *finale* d'une FORME INITIALE n'est affectée à aucune des désinences comprises dans ce tableau.

On observera que ces désinences sont caractérisées par les voyelles sur lesquelles elles ont leur appui, ou par les consonnes les plus propres à en réveiller l'idée : *able*, *eur*, *ible*, *ipe*, *ique*, *isme*, *ité*, par exemple, sont successivement représentées par les lettres *a*, *r*, *bl*, *p*, *q*, *s*, *i*.

Il est facile de concevoir comment, de cette *double acception* attribuée aux lettres *finales*, il ne peut naître d'équivoque, si l'on fait attention que ces lettres n'affectent les désinences dont il s'agit qu'autant que les combinaisons auxquelles elles sont jointes n'offrent la représentation *d'aucun mot faisant partie de la langue dans laquelle on écrit.*

Cette règle est invariable.

Ainsi, dans le mot *pratiqua*, la voyelle *a* par laquelle il se termine ne peut, conformément à la règle, exprimer la désinence *able*, attendu que ce mot, troisième personne du parfait défini du verbe *pratiquer*, est français : dans la prononciation *prati-a* qui, au contraire, n'a aucune valeur, qui n'offre à l'esprit aucun sens, on envisage aussitôt la voyelle *a* terminative dans sa *deuxième acception*, qui est celle de la désinence *able* : or, il n'y a pas deux mots dans la langue française commençant par *prati* et finissant en *able* : il n'y en a qu'un, c'est l'adjectif *praticable*.

Ce nouveau procédé embrasse tous les mots de *quatre syllabes et au delà* : il est rarement applicable aux mots de *trois syllabes*, et c'est d'ailleurs en quelque

sorte une loi de n'user à l'égard de ces derniers que de la faculté d'abréger simplement *par désinences*.

C'est en conséquence de ces principes que le mot *qualité*, composé de *trois syllabes*, se trouve réduit à *quali*: *quali* ne présentant aucune signification, l'esprit envisage aussitôt la voyelle *i* dans sa deuxième acception, qui est celle de la désinence *ité*, et l'on voit sortir, *tout formé*, le substantif *qualité*.

En principe général, LES FORMES INITIALES accompagnées des désinences comprises dans le tableau qui fixe en ce moment l'attention, ne conservent que les *deux premières syllabes* des mots qui en ont *quatre*, et les *trois premières* de ceux qui en ont *cinq et davantage* : losqu'elles ne sont pas accompagnées de ces désinences, il est parfois indispensable d'écrire *une syllabe de plus*.

Dans le mot *activement* l'on se contente de sténographier *actim* : actim n'étant pas français, ne voulant rien exprimer, on interprète aussitôt la lettre *finale* dans sa *deuxième acception*, qui, comme on peut le voir au tableau, est celle de la désinence *ment* : or, il n'y a pas deux mots dans la langue commençant par *acti* et finissant en *ment* : il n'y en a qu'un, c'est l'adverbe *activement*.

Dans le mot *inextricable*, composé de *cinq syllabes*, il est nécessaire de conserver les *trois premières syllabes*, dans le mot *vitrifiable*, quoique composé également de *cinq syllabes*, il suffit à sa parfaite intelligence de sténographier les *deux premières*.

Ces mots sont donc réduits à *inextria*, *vitria*, lesquels n'offrant aucun sens, s'expliquent naturellement

par la lettre *finale* dont la *deuxième acception* est celle de la désinence *able*.

S'agit-il de rendre le mot *certificat?*

L'on se contente d'exprimer les deux premières syllabes *certi*, qu'on a l'attention de souscrire d'un léger trait horizontal, marque distinctive des FORMES INITIALES dont la lettre *finale*, comme on l'a vu plus haut, affecte une des désinences comprises dans le tableau.

La FORME INITIALE *certi* ne peut être la racine d'aucun des temps du verbe *certifier*, attendu que les FORMES INITIALES DES VERBES se distinguent de celles qui s'adaptent aux autres mots par le *trait horizontal porté au sommet de leurs signes*, conformément à la règle déjà connue.

Elle ne peut pas être davantage la racine des mots *certificateur*, *certification*, *certitude*, attendu que, dans le cas affirmatif, elle eût été accompagnée de leurs désinences respectives *eur*, *tion*, *ude*, et, en outre, qu'elle n'aurait pas été souscrite du *trait horizontal* dont il vient d'être parlé.

La FORME INITIALE *certi* ne peut donc évidemment s'adapter qu'au mot *certificat*, dont elle offre ainsi l'exacte représentation.

Dans *certifiant*, *certifions*, *certainement*, autres mots de la même famille, l'on peut se contenter d'écrire *cert* avec leurs désinences, qui sont *ian*, *ion*, *ment*.

S'agit-il de sténographier le substantif *astronome?*

La FORME INITIALE NÉCESSAIRE A L'INTELLIGENCE DE CE MOT est *astron*, qu'on est dispensé de souscrire du trait horizontal ci-dessus prescrit, attendu que la lettre *n*, par laquelle cette FORME INITIALE se termine, ne se

rapporte à aucune des désinences comprises dans le tableau.

Astron, dont la lettre *finale* n'affecte point les désinences en *ie*, en *ique*, en *ment*, ne peut, par conséquent, être la racine des mots *astronomie*, *astronomique*, *astronomiquement*, et, assurément, il n'est aucun lecteur qui, à l'aspect de cette FORME INITIALE, n'y découvre aussitôt le mot *astronome*, le seul auquel elle puisse s'adapter, *à l'exclusion de tous les autres mots dont se compose la langue*.

Quand on écrit *pour soi-même*, on peut, relativement à la science qu'on étudie, à l'art ou à l'emploi qu'on exerce, étendre l'application de ces principes aux expressions techniques des matières dont on s'occupe habituellement, et qui reviennent à tout instant sous la plume.

Quand on écrit *pour d'autres que pour soi-même*, la meilleure méthode pour se servir de ce nouveau système d'abréviation est de ne l'appliquer qu'à des termes bien connus, et d'avoir pour règle de ne faire éprouver aucune réduction à ceux qui, par cette réduction même, présenteraient une double acception, si toutefois l'on n'a la certitude qu'aidé par la liaison des idées, le lecteur ne puisse hésiter sur leur véritable interprétation.

La recherche des FORMES INITIALES NÉCESSAIRES A L'INTELLIGENCE DES MOTS s'opère avec toute la facilité désirable par le secours des dictionnaires; mais l'habitude et l'expérience les ont bientôt rendues familières.

ABRÉVIATIONS DES DÉSINENCES.

(Lisez l'Instruction, pages 86 à 90.)

DÉSINENCES FRANÇAISES.	SIGNES REPRÉSENTATIFS.	EXEMPLES DE MOTS RÉDUITS
able	a	*justifiable*, *justiciable*, réduits à *justif*, *justis*, avec la désinence *able*.
aphe	f	*historiographe*, réduit à *histor*, avec la désinence *aphe*.
ége	j	*sacrilége*, réduit à *sacri*, avec la désinence *ége*.
eur	r [1]	*débiteur*, *administrateur*, réduits à *débi*, *admini*, avec la désinence *eur*.
el, ellc	l [2]	*individuelle*, réduit à *indivi*, avec la désinence *elle*.
if, ive	t	*administratif*, réduit à *admini*, avec la désinence *if*.
ie	e	*astrologie*, réduit à *astrol*, avec la désinence *ie*.
ité	i	*qualité*, *particularité*, réduits à *qual*, *particul*, avec la désinence *ité*.
ipe	p	*participe*, réduit à *parti*, avec la désinence *ipe*.
ique	q	*astrologique*, réduit à *astrol*, avec la désinence *ique*.
isme, iste	s	*charlatanisme*, réduit à *charl*, avec la désinence *isme*.
ible	bl	*imprescriptible*, réduit à *impres*, avec la désinence *ible*.
eux, euse	eu	*pernicieux*, réduit à *perni*, avec la désinence *eux*.
ment	m	*inconstitutionnellement*, réduit à *inconsti*, avec la désinence *ment*.
ude	u	*certitude*, *servitude*, réduits à *cert*, *serv*, avec la désinence *ude*.
al	connu de l'étudiant.	*journal*, *patriarcal*, *tribunal*, réduits à *jour*, *patri*, *trib*, avec la désinence *al*.
ule	*idem*.	*crépuscule*, *corpuscule*, réduits à *crép*, *corp*, avec la désinence *ule*.
ure	*idem*.	*écriture*, *procédure*, réduits à *écr*, *pros*, avec la désinence *ure*.
ieu, ieux	*idem*.	*irrévérencieux*, réduit à *irrév*, avec la désinence *ieu* ou *ieux*.
ien	*idem*.	*péripatéticien*, réduit à *périp*, avec la désinence *ien*.
ance	*idem*.	*jurisprudence*, réduit à *juris*, avec la désinence *ance* ou *ence*.
ié	*idem*.	*glorifier*, réduit à *glor*, avec la désinence *ié* ou *ier*.
oire	*idem*.	*exécutoire*, *contradictoire*, *préparatoire*, réduits à *exéc*, *contr*, *prép*, avec la désinence *oire*.
ian	*idem*.	*justifiant*, réduit à *just*, avec la désinence *ian*.
ion	*idem*.	*justifions*, réduit à *just*, avec la désinence *ion*.
sion	*idem*.	*justification*, réduit à *just* ou *justi*, avec la désinence *sion* ou *ion*.

[1] Excepté à la suite des voyelles *oi*, *u*, attendu l'existence des désinences *oir*, *ure*.
[2] Excepté à la suite des voyelles *a*, *u*, attendu l'existence des désinences *al*, *ule*.

LA NUMÉRATION

RÉDUITE A SA PLUS SIMPLE EXPRESSION,

OU

L'ART DE CHIFFRER AUSSI VITE QUE LA PENSÉE.

Les nouveaux signes de numération dont je vais offrir le tableau, non-seulement remédient à la prolixité des chiffres arabes, ils poussent le laconisme jusqu'à abréger l'expression même des chiffres sténographiques inventés jusqu'à ce jour.

INSTRUCTION.

L'agrandissement qui distingue les nombres 7, 22, 33, 44, 55, 66, 88, 99, *cent mille*, *milliard*, des chiffres 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, *cent* et *million*, *est saillant à tous les regards* : ceux-ci se présentent sous la proportion d'un corps d'écriture; ceux-là affectent une proportion triple ou illimitée au delà de cette longueur. Planche 7.

Le zéro revêt le même signe que l'unité, de laquelle il se distingue par sa direction constamment ascendante. Exemple même planche, n° 10.

Le zéro ne s'employant jamais *au commencement des nombres*, la direction du chiffre 1 de bas en haut, ou de haut en bas, est facultative. Exemple n° 17.

 (Lisez l'Instruction, pages 92 à 94.).

La Numération

réduite à sa plus simple expression,

ou

l'Art de Chiffrer aussi vite que la pensée.

1 2 3 4 5 6 7 8 9 0

11 22 33 44 55 66 77 88 99 »

Cent. mille. cent-mille. million. milliard. trillion. quatrillon. quintillion.

10. 17. 40. 72. 23. 332. 221. 331. 111. 171. 71,000. 54. 544. 97,544. 2222. 7777.

Premier. Troisième. quatrevingt-dix-neuvième. Premièrement. Quatrevingt-dix-neuvièment.

3, 300,000. 1,000,000. 7,000,000,000.

Le chiffre 7 se trace indifféremment dans les deux directions. Exemple nº 17.

Pour la facilité des combinaisons, la grâce ou l'élégance des formes, l'on se rappellera :

1º Que le nombre 40 revêt constamment la ligne décrite de haut en bas, modifiée, comme on le voit, par un simple crochet à droite de sa naissance. Ex. nº 40.

2º Que la concavité substituée au chiffre 9, portée vers le milieu des autres chiffres tirés de la ligne droite, devient l'expression du chiffre 2, excepté à la suite de ce dernier, où elle désigne le chiffre 3. Exemples nºs 72, 23, 332.

3º Que la courbure appropriée au chiffre 8, identifiée à gauche des chiffres 2 et 3, reproduit l'unité. Exemples nºs 221, 331.

La même courbure peut encore s'adapter aux chiffres 1 et 7, mais seulement lorsque ceux-ci sont accompagnés d'autres chiffres qui, indiquant la direction de leurs jambages, ne permettent pas de les confondre avec le zéro et le 7 ascendant, d'où résulteraient les nombres 80 et 87. Exemple nºs 111, 171.

On observera que pour faciliter la fusion de la courbure dont il s'agit au nombre *mille*, elle se modifie ainsi qu'on le voit nº 71,000.

Le chiffre 5, suivi du chiffre 4, échange sa forme habituelle contre un léger contour adapté à la naissance en dessous de ce dernier chiffre. Exemples nºs 54, 544, 7544.

Lorsque deux lignes droites présentent la même direction, la boucle contournée à droite de la première sert entre elles de moyen d'union. Exemple nº 71.

Par la boucle contournée à gauche des lignes droites, et en dedans des demi-cercles ou courbures, s'obtiennent les nombres *ordinaux*. Exemples 1[er], 3[e], 99[e].

Les adverbes formés des nombres ordinaux sont différenciés de ces derniers par la même boucle contournée en sens inverse. Exemples *premièrement*, *troisièmement*, *quatre-vingt-dix-neuvièmement*.

Les chiffres se distinguent des autres caractères de l'écriture, *si l'on craint de les confondre*, par le point placé sur la ligne où ils viennent se terminer, à droite et le plus près possible de leurs jambages.

Il ne saurait échapper à l'observation que l'ART DE CHIFFRER AUSSI VITE QUE LA PENSÉE est coordonné de telle sorte que la ligne *perpendiculaire* n'accompagne jamais immédiatement les lignes *verticales* à droite et à gauche : autant le mélange de ces deux dernières lignes entre elles est saillant à nos regards, simple et rapide dans l'exécution, autant leur union immédiate avec la ligne *perpendiculaire* est peu distincte, difficile ou gênante pour la main, et par conséquent préjudiciable à la clarté et à la rapidité, deux qualités qui constituent à la fois, j'ose le dire, le principal mérite de la *nouvelle numération*.

Je soumets ces réflexions aux vrais connaisseurs, à ceux qui ne sont pas étrangers à l'art de combiner, d'enchaîner entre elles les formes élémentaires.

FIN.

PAPIER

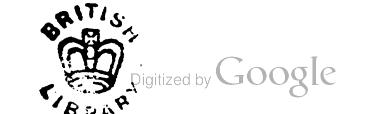
A L'USAGE DES STÉNOGRAPHES.

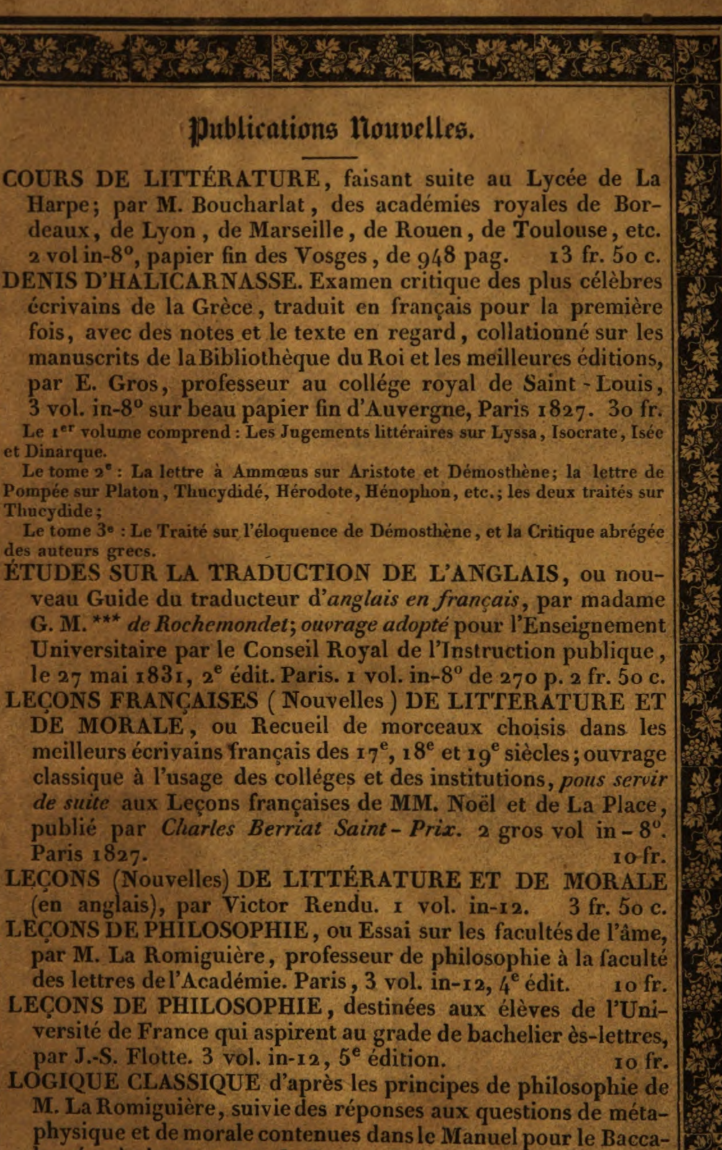
Il est indispensable aux praticiens de la Sténographie de se servir de papier très lisse, et entièrement conforme, tant pour la *finesse* des lignes que pour *l'espace* observé entre elles, à celui de la planche Ire.

L'emploi de ce papier, ainsi apprêté, ne cause aucun embarras au sténographe, qui laisse le soin de sa préparation, soit aux PAPETIERS, soit aux IMPRIMEURS-LITHOGRAPHES, chez lesquels on peut, *sur commande*, s'en procurer indistinctement.

On doit aussi avoir de l'encre fort limpide.

Le choix des plumes n'est pas non plus indifférent : les plumes de corbeau, ou celles en acier taillées extrêmement fines, me paraissent préférables : j'emploie surtout ces dernières avec prédilection pour mon usage personnel.


BRITISH
LIBRARY
Digitized by Google



Publications Nouvelles.

COURS DE LITTÉRATURE, faisant suite au Lycée de La Harpe; par M. Boucharlat, des académies royales de Bordeaux, de Lyon, de Marseille, de Rouen, de Toulouse, etc. 2 vol in-8°, papier fin des Vosges, de 948 pag. 13 fr. 50 c.

DENIS D'HALICARNASSE. Examen critique des plus célèbres écrivains de la Grèce, traduit en français pour la première fois, avec des notes et le texte en regard, collationné sur les manuscrits de la Bibliothèque du Roi et les meilleures éditions, par E. Gros, professeur au collége royal de Saint-Louis, 3 vol. in-8° sur beau papier fin d'Auvergne, Paris 1827. 30 fr.

Le 1er volume comprend : Les Jugements littéraires sur Lyssa, Isocrate, Isée et Dinarque.

Le tome 2e : La lettre à Ammœus sur Aristote et Démosthène; la lettre de Pompée sur Platon, Thucydidé, Hérodote, Hénophon, etc.; les deux traités sur Thucydide;

Le tome 3e : Le Traité sur l'éloquence de Démosthène, et la Critique abrégée des auteurs grecs.

ÉTUDES SUR LA TRADUCTION DE L'ANGLAIS, ou nouveau Guide du traducteur d'*anglais en français*, par madame G. M. *** *de Rochemondet*; *ouvrage adopté* pour l'Enseignement Universitaire par le Conseil Royal de l'Instruction publique, le 27 mai 1831, 2e édit. Paris. 1 vol. in-8° de 270 p. 2 fr. 50 c.

LEÇONS FRANÇAISES (Nouvelles) DE LITTERATURE ET DE MORALE, ou Recueil de morceaux choisis dans les meilleurs écrivains français des 17e, 18e et 19e siècles; ouvrage classique à l'usage des colléges et des institutions, *pous servir de suite* aux Leçons françaises de MM. Noël et de La Place, publié par *Charles Berriat Saint-Prix*. 2 gros vol in-8°. Paris 1827. 10 fr.

LEÇONS (Nouvelles) DE LITTÉRATURE ET DE MORALE (en anglais), par Victor Rendu. 1 vol. in-12. 3 fr. 50 c.

LEÇONS DE PHILOSOPHIE, ou Essai sur les facultés de l'âme, par M. La Romiguière, professeur de philosophie à la faculté des lettres de l'Académie. Paris, 3 vol. in-12, 4e édit. 10 fr.

LEÇONS DE PHILOSOPHIE, destinées aux élèves de l'Université de France qui aspirent au grade de bachelier ès-lettres, par J.-S. Flotte. 3 vol. in-12, 5e édition. 10 fr.

LOGIQUE CLASSIQUE d'après les principes de philosophie de M. La Romiguière, suivie des réponses aux questions de métaphysique et de morale contenues dans le Manuel pour le Baccalauréat ès-lettres; par *J. Ferréol Perrard*, Avocat à la Cour royale de Paris. 2 vol. in-8°. Paris, 1827. 9 fr.

Cet ouvrage a été admis dans les bibliothèques des colléges, par une décision du Conseil de l'Instruction publique, en date du 15 novembre 1828.

Imprimerie de Rignoux, rue des Francs-Bourgeois-S.-Michel, n° 8.